

# ENSA PLV

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2020**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire due à la propagation de la Covid-19, imposant ses rythmes, ses méthodes et ses contraintes de fonctionnement. Face à cette crise, l'ENSAPLV a su faire preuve d'une grande efficacité en mettant en œuvre, en urgence, le télétravail et le télé-enseignement non encore initiés.

Cette efficacité est le fruit de l'engagement sans faille de nos agents, de nos enseignants, de nos étudiants ainsi que de la réactivité de nos diverses instances. Elle l'est également de l'investissement de la direction et des services qui ont absorbé les tâches complémentaires en surcroît de leurs missions initiales.

## Caroline Lecourtois, directrice

La poursuite de l'activité de notre établissement a été rendue possible grâce à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activités actualisé au rythme des textes réglementaires puis d'un plan de reprise d'activité en présentiel (PRAP) nécessitant de réviser les emplois du temps et calendrier de chacune des formations afin d'articuler des enseignements en présentiel et en distanciel.

Ce PRAP a induit des travaux d'équipement des espaces d'enseignement en grand nombre et l'achat de matériels et de logiciels pour équiper les agents administratifs et les enseignants. Ces investissements ont permis à l'établissement d'accueillir les étudiants à la rentrée universitaire 2020, en semi-présentiel, dans des conditions adaptées.

La situation a donc imposé ses obligations qui se sont également concrétisées par un accompagnement accru des étudiants et le développement des missions du pôle vie étudiante (qui avait initié une campagne anti-alcool, anti-charrette et d'attitude de bon voisinage à la rentrée 2020) ainsi que la mise en place d'un fonds d'aides d'urgence et d'une commission idoine au profit d'un assistantat financier interne.

L'année 2020 a par ailleurs été marquée par l'arrivée d'un nouvel agent comptable à plein temps, dans l'objectif de réorganiser les missions relatives à la chaîne de la dépense par la création d'un service facturier en complément d'un service financier et de l'agence comptable. Un travail collaboratif entre la responsable du service financier, l'agent comptable et la directrice a permis de construire des données fiables pour mener à bien le débat d'orientation budgétaire avec le Conseil d'administration et élaborer un BI 2021 sincère et soutenable.

D'un point de vue de ses ressources humaines, l'établissement a par ailleurs dû faire face à divers départs et aux difficultés de recrutement inhérentes aux ENSA. Par ailleurs, il a engagé une réorganisation des services en intégrant des missions de développement d'activités d'éducation artistique et culturelle au sein du service de la vidéothèque, au bénéfice d'une amélioration du fonctionnement du service des relations internationales par le recrutement d'une nouvelle responsable. Le service logistique et des bâtiments a entamé sa réforme fonctionnelle avec l'arrivée d'une nouvelle responsable du pôle accueil, sûreté et sécurité et d'une nouvelle gestionnaire transversale. Enfin, le service de la communication et de la valorisation

a accueilli sa nouvelle responsable en fin d'année.



Dans ce cadre mouvant, l'établissement a par ailleurs assumé ses missions habituelles pour servir aux mieux ses étudiants et assuré sans relâche la vie de ses diverses instances.

Enfin, grâce au professionnalisme des protagonistes impliqués, cette situation ne l'a pas empêché de mener à bien ses différents projets immobiliers et scientifiques. Ainsi bénéficie-t-il désormais d'un nouveau système de sécurité incendie et d'une nouvelle étanchéité de la couverture de son bâtiment impair. Le projet de mise en conformité PMR de l'établissement (projet dit «AD'AP») a été initié et celui dit de «dessalement» a abouti à la prise à bail d'un local d'environ 3 100 m<sup>2</sup> rue des Ardennes après un long travail de prospection et diverses négociations aboutissant à un accord de la Conférence nationale de l'immobilier public. Par ailleurs, une cinquantaine de conventions partenariales ont été signées dans l'année et trois nouvelles chaires ont été labellisées par le ministère de la Culture en fin d'année. Dans le cadre d'HESAM Université, nos équipes ont créé un MOOC d'orientation : *S'engager dans l'architecture de notre cadre de vie* et ont poursuivi la création du collège doctoral. Pour finir, dans le cadre du réseau des ENSA, la directrice a participé aux diverses réflexions engagées par la SDESRA et le collège des directeurs.

Cette année encore, l'ENSAPLV peut donc se prévaloir de son dynamisme, œuvre de l'engagement collectif qui en fait sa spécificité et dont je remercie ici chacun. Ce rapport d'activité est le témoin de l'investissement de tous que je vous laisse découvrir.

**D**ans la mémoire de notre école 2020 restera une année singulière où, passé le moment de l'effroi et de la sidération d'un confinement inédit, nous avons appris collectivement à faire autrement mais surtout à faire ensemble et à assurer la continuité du service public et de nos missions pédagogiques. Cet effort, malgré la faiblesse de nos marges de manœuvres, n'a été rendu possible que par la mobilisation de tous, enseignants, personnels administratifs et étudiants. Je veux ici au nom du Conseil d'administration vous remercier tous chaleureusement et saluer votre engagement.



## Anne D'Orazio, présidente du Conseil d'administration

Si nous avons su nous adapter, nous avons aussi largement poursuivi nos missions et nos actions.

Du point de vue institutionnel, l'année 2020 est à marquer d'une pierre blanche. La mobilisation sans précédent des présidents d'instances tant du côté des CPS que des CA a permis la structuration d'une véritable représentation nationale et la création d'une Conférence des présidentes et présidents des Conseils d'administration. Après l'interpellation de nos tutelles ministère de la Culture et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, une mission de l'Inspection générale de affaires culturelles (IGAC) a été diligentée et nos présidents ont été auditionnés. Le rapport de l'IGAC, remis fin 2020 à la ministre de la Culture, confirme les éléments de diagnostic que nous avons portés au débat public, à savoir : l'inachèvement de la réforme statutaire de 2018, la faiblesse budgétaire chronique de nos écoles et le non-respect du protocole entre nos ministères de tutelles qui devaient nous assurer la création de postes d'enseignants-chercheurs. Si les constats sont aujourd'hui partagés, nos instances doivent rester mobilisées pour qu'une traduction concrète se mette en œuvre tant dans le cadre du budget de l'État que dans celui des débats d'orientation stratégique sur le développement des ENSA-P.

À l'échelle de l'ENSAPLV, et après une première année d'installation des nouvelles instances pédagogiques et scientifiques, un renouvellement des présidences (CPS-CFVE et CR) s'est opéré au printemps et à l'été. Ce passage de relai, en cours de mandat, a pu se faire dans la continuité du travail engagé par les présidentes et présidents sortants et entrants. Je sais le poids de cette charge qui force le respect et je tiens ici à saluer leur implication et leur sens de la responsabilité.

Le CA a quant à lui poursuivi son travail sur les questions immobilières en lien étroit avec la direction de l'école et dans un dialogue constant avec la direction de l'architecture et le ministère de la Culture. Ce dossier complexe, ouvert par les précédents CA, a trouvé une première traduction dans la prise à bail de locaux rue des Ardennes ; locaux qui permettront de réunir les annexes de

Jaurès et de Cambrai sur un site unique et de desserrer le site de Flandre. Les travaux de mise en conformité ERP et d'aménagement devront nous permettre une installation et un redéploiement de nos activités en début de l'année 2022. Au-delà de cette opération de

« desserrement », nous poursuivons nos travaux sur la relocalisation globale de l'école à l'horizon 2030 selon les prescriptions de la direction de l'immobilier de l'État énoncées lors de la Conférence nationale de l'immobilier public, le 23 avril 2020.

Une innovation du budget 2020 porte sans nul doute sur la création d'un fond d'aide d'urgence (FAUVE) à destination de nos étudiants. Ce dispositif, initiative des étudiants élus au CA, est la première brique d'un édifice plus global qui concerne les questions de santé et de vie étudiantes. Nous connaissons la fragilité des conditions d'étude de certains et la crise sanitaire a révélé plus encore les difficultés économiques et sociales de bon nombre d'entre eux. Avec l'aide de nos services administratifs et la mobilisation des élus étudiants et enseignants de la CFVE et du CA, nous avons pu répondre aux urgences. Sans l'engagement de nos agents et de l'ensemble de nos élus, rien de tout cela ne serait possible ; je veux ici qu'ils soient tous remerciés.

Si nous avons été contraints au hors les murs, nous devons dire et redire que ce qui fait école c'est avant tout un projet d'établissement au service d'une ambition pédagogique d'enseignement et de recherche. Nos formations ont été repensées, une nouvelle maquette a été élaboré et mise en œuvre fin 2019 ; 2020 était encore une année de rodage. Il nous faut maintenant tirer les premières leçons de ce nouveau programme et faire les corrections nécessaires. Ceci ne peut être l'exclusive des seules instances de l'école, nous devons pouvoir retrouver le sens du débat, de l'écoute et du partage. Je sais pouvoir compter sur chacun de vous et ensemble faisons « École » !

**2135**  
étudiants  
inscrits  
dont  
**24%**  
étrangers

# L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES

**74** agents  
administratifs

**86** enseignants-chercheurs  
(professeurs et maîtres de conférences)  
et **44** associés

**115** enseignants contractuels  
permanents titre 3 (en CDI ou CDD)

**3** ingénieurs  
de recherche  
et plusieurs chercheurs associés  
rattachés aux équipes de recherche

**125** intervenants  
ponctuels

**6**  
équipes  
de recherche

Une ComUE :  
**HESAM**  
Université

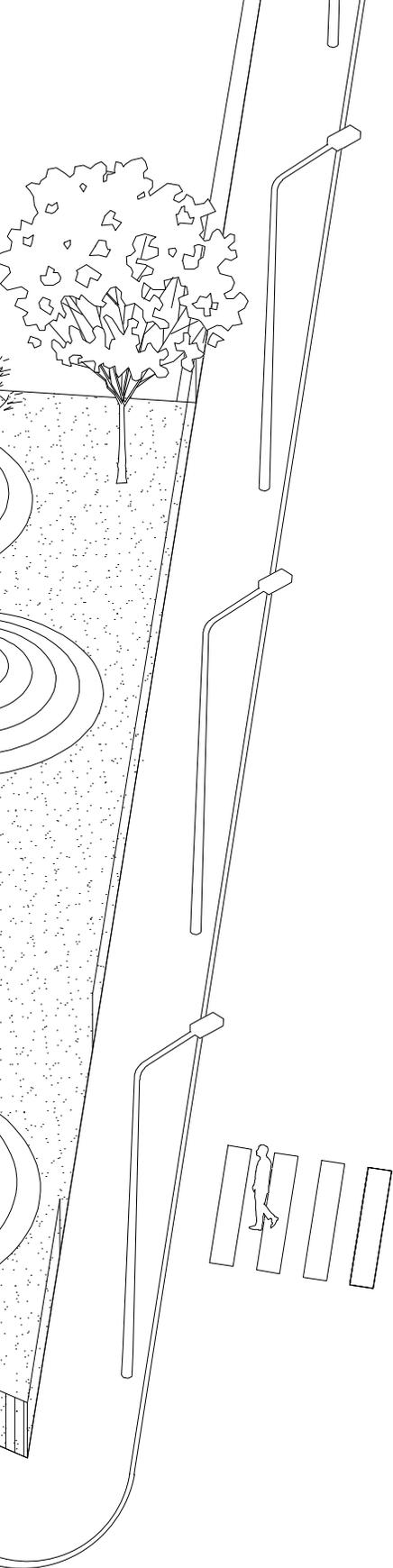
**3**  
unités mixtes  
de recherche

**1**  
École  
doctorale :  
intégration de toutes  
les équipes  
à l'ED Abbé Grégoire  
(collège doctoral  
HESAM  
Université)

**50**  
pays partenaires

**149**  
partenariats  
internationaux

<b>1. MOMENT FORTS DE 2020</b>	— 7
VIE DES INSTANCES	— 8
COMITÉ DE PILOTAGE SANTÉ ET VIE ÉTUDIANTES	— 10
CONTRAT PLURIANNUEL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2024	— 11
LES PROJETS IMMOBILIERS DE L'ENSAPLV	— 12
CHAIRES PARTENARIALES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE	— 15
PARTENARIATS PÉDAGOGIQUES	— 17
<b>2. RESSOURCES ET MOYENS</b>	— 23
RESSOURCES HUMAINES	— 24
RESSOURCES FINANCIÈRES	— 28
MOYENS INFORMATIQUES	— 30
MOYENS PÉDAGOGIQUES	— 31
POLITIQUE D'ARCHIVAGE	— 36
<b>3. FORMATIONS, RECHERCHE ET VIE ÉTUDIANTE</b>	— 39
FORMATIONS : UNE OFFRE MULTIPLE	— 40
LA VIE SCIENTIFIQUE À L'ENSAPLV : RECHERCHE ET EXPERTISE EN 2020	— 46
HESAM UNIVERSITÉ	— 50
VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE	— 52
<b>4. INTERNATIONAL</b>	— 55
L'ACTION INTERNATIONALE	— 56
<b>5. COMMUNICATION, VALORISATION ET PARTENARIATS CULTURELS</b>	— 65
COMMUNICATION ET VALORISATION	— 66
LES ÉDITIONS DE LA VILLETTE	— 70
PARTENARIATS CULTURELS	— 72





# 1. MOMENTS FORTS DE 2020



# Vie des instances

L'année 2020 a été marquée par la deuxième année d'exercice des instances dans leur forme renouvelée issue de la réforme des ENSA de 2018 et des élections et nominations des membres des différentes instances à la fin 2018. La gouvernance est en effet désormais assurée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil pédagogique et scientifique (CPS) composé d'une commission de la recherche (CR) et d'une commission des formations et de la vie étudiante (CFVE). Cette gouvernance a permis de mettre en place une coordination entre ces différentes enceintes de réflexion et de délibération et de donner voix à l'ensemble de la communauté de l'ENSAPLV.

Suite à l'établissement de procédures mises en place lors de la première année d'exercice, cette deuxième année de mandat a été marquée par un perfectionnement de l'organisation du travail dévolu à chaque instance, en lien avec le calendrier établi par le ministère de la Culture, en particulier pour la question des recrutements et des carrières des enseignants-chercheurs, et au regard notamment des axes stratégiques dégagés lors de l'évaluation HCERES et établis dans le contrat pluriannuel d'établissement 2019-2024.

## ► Concernant le fonctionnement des instances

Les règlements intérieurs des instances (CPS, CFVE, CR), qui établissent leur organisation et leur fonctionnement ainsi que leur nombre de membres et la répartition de leurs sièges, ont pu être finalisés et votés lors du CA du 9 juillet 2020. Ces règlements seront intégrés au règlement intérieur global de l'école. Ils ont notamment acté la création d'un bureau du CPS réunissant le bureau de la CFVE (trois membres) et le bureau de la CR (quatre membres) et la diffusion des relevés de décisions au sein des bureaux des instances, ainsi qu'à l'ensemble des communautés de l'école. Par ailleurs, une réunion mensuelle entre la direction de l'école et les présidents de chacune des trois instances a été mise en place. Des réunions régulières inter-bureaux (CA et CPS) seront également mises en place pour un meilleur dialogue et une meilleure communication inter-instances.

Les instances ont aussi connu en 2020 un renouvellement de leurs membres et de leur présidence avec l'organisation d'élections pour le renouvellement de la représentation étudiante au sein du CA, de la CFVE et de la CR (novembre 2020), d'élections partielles au sein de la CR (juin 2020) et de la CFVE (avril 2021) et d'élections pour une nouvelle présidence à la CR et à la CFVE. Suite à la démission de la présidente de la CFVE puis de la présidente de la CR fin 2019 et début 2020, un nouveau président en la personne de Philippe Dehan a été élu à la CFVE et une nouvelle présidente en la personne de Catherine Maumi a été élue à la CR. Ils sont également respectivement président et vice-présidente du CPS.

## ► Concernant les travaux des instances

À la fin 2020, les instances sont arrivées à mi-mandat. Depuis leurs dates anniversaires d'installation (CA 12/10/20218, CFVE 15/15/2018, CR 12/01/2019), les instances se sont réunies de la façon suivante afin d'accomplir leurs missions :

Le CA s'est réuni 18 fois depuis son installation (neuf fois en 2020) et a délibéré sur des sujets ayant trait à quatre thématiques : les relations extérieurs/convention/partenariat (dynamiques partenariales de l'école relevant du domaine culturel, territorial, professionnel et institutionnel), le budget, la pédagogie et le fonctionnement interne/gouvernance. En 2020, le CA a notamment pu approuver le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement et mettre en place plusieurs comités de pilotage (COFIL) rattachés au CA dont les travaux seront essentiels pour la mise en œuvre de la feuille de route de l'école : remise en marche du COFIL Relations internationales et d'un COFIL Travaux et locaux, la création d'un COFIL Santé et vie étudiantes, intégrant une sous-commission pour le Fonds d'aide d'urgence pour les étudiants (FAUVE) et une sous-commission Plan d'actions CVEC, d'un COFIL Stratégie numérique qui a la charge d'établir une stratégie sur trois ans qui devra être présentée fin 2021, d'un COFIL Valorisation qui s'appuiera sur quatre groupes de travail (expositions, communication visuelle, site internet, partenariats), et enfin d'un COFIL Recrutement et suivi RH des enseignants T3. La préparation de la création d'un COFIL Contrôle interne budgétaire et financier CIB-CIC a également été actée.

La CFVE s'est réunie 30 fois depuis son installation (seize fois en 2020) afin de traiter des sujets relatifs à son fonctionnement, au planning pédagogique, à l'organisation pédagogique (TD partagé Licence, TD sociologie, généralité Licence et Master, projet Licence, parcours recherche, etc.), aux aides étudiantes et à la vie étudiante, à des éléments budgétaires (tableau voyages et activités hors les murs, tableau matériel pédagogique, etc.), et à Parcoursup.

En 2020, la CFVE a acté que son président serait appuyé par deux vice-présidents élus à chaque rentrée universitaire avec une répartition précises des tâches entre eux. Par ailleurs, la CFVE a été particulièrement mobilisée sur la question de l'adaptation de l'organisation pédagogique et des conditions d'enseignement au regard de la crise sanitaire. Elle a souhaité également lancer un travail sur le bilan et l'optimisation de la nouvelle grille d'enseignements, votée en juillet 2019.

La CR s'est réunie treize fois depuis son installation (sept fois en 2020) afin de formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats. Elle prépare et propose des mesures relatives à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche, à la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche, à l'articulation entre la recherche et la formation ainsi qu'au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

En 2020, les sujets traités par la CR ont porté notamment sur son fonctionnement, la stratégie de recherche, les demandes d'éméritat, de congé études et recherche et de délégation de recherche, et les candidatures pour les contrats doctoraux.

La CR a par ailleurs décidé de la création, en son sein, d'une commission ad hoc « décharges d'enseignement pour activités de recherche et contrats doctoraux » et a créé un groupe de travail sur les décharges de recherche et un groupe de travail sur le doctorat par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le CPS restreint s'est réuni 23 fois depuis son installation (quinze fois en 2020). Ses activités portent sur quatre grands sujet : les questions de fonctionnement du CPS restreint (élections, règlements intérieurs, calendrier, stratégie de travail, etc.), les recrutements des enseignants-chercheurs (mutation/concours MCF/PR, concours MCFA), les carrières des enseignants-chercheurs (demande de contrat d'engagement réciproque,

demande d'éméritat, demande de prolongation d'activités/retraite, demande de délégation/disponibilité/détachement, rapport d'activité, décharges, promotion/avancement) et les éventuels litiges ou plaintes (section disciplinaire du CPS restreint, etc.).

En 2020, le CPS restreint a une nouvelle fois, grâce au service des ressources humaines, pu orchestrer l'organisation et les procédures de recrutement avec succès pour les neuf postes de titulaires qui étaient mis au concours et les sept postes de maîtres de conférences associés qui étaient à pourvoir. Il a également traité, à l'automne 2020, la campagne d'avancement de grade 2019 des maîtres de conférences et des professeurs de l'école. Par ailleurs, le CPS restreint a décidé d'établir une liste des personnes référentes au sein du CPS restreint sur les thématiques suivantes : formation thématique et continue ; recrutement 2022 et suivi des carrières ; communication du CPS restreint (synthèse des décisions et base de suivi) ; organisation matérielle, locaux et équipements ; étude d'impact de la mutualisation Parcoursup ; suivi des relations et de la communication sur les actions HESAM Université ; suivi du projet global de l'école (contrat pluriannuel, HCERES, autres cursus...) ; coordination nationale ; organisation du CPS plénier ; suivi de la stratégie doctorats/HDR.

Le CPS plénier n'a pu se réunir au cours de l'année 2020 mais il a été acté qu'un CPS plénier, qui comprend les 40 membres de la CFVE et de la CR, se réunirait désormais une fois par an à la fin de l'année universitaire pour faire le bilan de l'année écoulée et poser les priorités stratégiques de l'année à venir.

# Comité de pilotage Santé et Vie étudiantes

Le Conseil d'administration a reconnu la nécessité que la santé étudiante soit au cœur des préoccupations des instances de l'établissement. Il a acté lors de sa séance du 11 mars 2020 la création d'un COPIL Santé et vie étudiantes, ainsi que la création d'un fonds d'aide d'urgence pour les étudiants (FAUVE) rattaché à ce COPIL.

Le COPIL Santé et vie étudiantes, composé d'enseignants, d'étudiants et de représentants de l'administration, a pour mission de soutenir le CA, la direction et les services compétents en proposant des orientations et des axes stratégiques et de mettre en œuvre une série d'actions (sociale, sportive, culturelle, etc.) au sein de l'ENSAPLV, en s'appuyant d'une part sur le document de l'UNEAP relatif à la *Stratégie nationale sur le bien-être étudiant et la santé dans les écoles d'architecture* (publié en juin 2019) et d'autre part sur des recommandations ministérielles.

Pour mémoire, l'UNEAP propose une stratégie nationale globale et pluriannuelle pour le bien-être et la santé des étudiants, à l'horizon 2020-2025, qui se décline en quatre axes :

1. Des mesures contre la culture de la charrette : une campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à la pratique de la charrette, un module de sensibilisation sur les impacts de la charrette, du stress et du manque de sommeil sur la santé pour les nouveaux entrants en école d'architecture et un suivi médical et psychologique des étudiants tout du long de leur cursus (psychologues, médecins généralistes, etc.).
2. Un ensemble de mesures pour améliorer le cadre de vie des étudiants : mise à disposition d'espaces de repos, mise en place de créneaux pour des pratiques sportives, amélioration de l'alimentation, etc.
3. Des mesures concernant l'organisation de la pédagogie et des temps d'enseignement de manière à améliorer la méthodologie et les conditions de travail des étudiants, notamment pour éviter le recours à la charrette, ainsi qu'à ménager de véritables temps de pause dans l'année scolaire.
4. La mise en place d'un protocole des procédures d'alerte ainsi que d'un observatoire national de la santé dans les ENSA.

Le COPIL Santé et vie étudiantes est composé de deux sous-commissions qui doivent lui permettre d'accomplir deux de ses missions : la gestion du fonds d'aide d'urgence pour les étudiants (fonds FAUVE) et l'établissement du plan annuel d'actions CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

## ► Les actions de la sous-commission FAUVE en 2020

Le fonds FAUVE est un fonds d'aide d'urgence pour les étudiants qui est alimenté par les reliquats (non consommés) CVEC des années précédentes et le surplus CVEC du CROUS de 2019.

Il est géré administrativement par la chargée de l'accompagnement social et sanitaire des étudiants. Les demandes sont examinées par le pôle Vie étudiante de l'école et soumises à la validation de la sous-commission FAUVE.

En 2020, 20 étudiants ont bénéficié d'une aide pour l'achat de matériel informatique et 26 étudiants d'une aide d'urgence pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Le montant total des aides versées en 2020 s'élève à 29 600 euros (dont 12 000 euros pour l'achat de matériel informatique et 17 600 euros pour l'aide d'urgence vie quotidienne).

## ► Les actions de la sous-commission Plan d'actions CVEC en 2020

Pour rappel, la CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Le COPIL Santé et vie étudiantes fixera des objectifs qui permettront à la sous-commission Plan d'actions CVEC d'établir annuellement le plan d'actions CVEC et de réaliser le bilan CVEC de l'année antérieure.

Les actions CVEC peuvent être réalisées dans le cadre d'un régime partenarial entre l'école et les associations afin que l'école délègue aux pôles associatifs des missions CVEC. Les associations agiront alors au nom de l'école pour tous les étudiants sur des budgets CVEC.

En 2020, au vu du contexte sanitaire, la programmation CVEC n'a pas pu être réalisée, hormis la location d'un stade sportif dont les étudiants ont bénéficié quelques mois.

Le budget CVEC 2020 était de 56 583 euros.

# Contrat pluriannuel d'établissement 2019-2024

Un projet de contrat pluriannuel d'établissement (CPE) avec le ministère de la Culture a été validé par le CA en décembre 2019 après avoir fait l'objet de plusieurs débats au sein des différentes instances dans le courant de l'année 2020.

Ce contrat fixe les axes stratégiques de l'école pour la période 2019-2024, en phase avec l'évaluation du HCERES. Il servira de feuille de route au CA et à la direction de l'établissement.

Quatre axes stratégiques ont été déterminés :

1. renforcer le positionnement de l'école et ses spécificités ;
2. relever les défis professionnels et sociétaux par la formation initiale et continue et par la recherche ;
3. développer le rayonnement et la cohérence de l'offre de formation et de recherche au niveau national et international ;
4. accompagner les étudiants vers la réussite et l'insertion professionnelle.

Le contrat a été rédigé en mode projet avec une méthodologie présentant pour chaque objectif un contexte et un tableau de progression (prévisions/réalisations sur la période 2019-2024), des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que des commentaires indiquant les moyens nécessaires humains, financiers et en terme d'espace pour la réalisation des objectifs.

# Les projets immobiliers de l'ENSAPLV

Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par la poursuite des projets immobiliers de l'école qui se déploient en trois grandes orientations conformément au Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2018-2022 de l'établissement, validé par le ministère de la Culture (10/09/19), le préfet de région de l'Île-de-France (01/12/19) et la direction immobilière de l'État (17/02/20) : les travaux de maintenance et de mise aux normes du site de Flandre, un projet dit «de desserrement» et un projet de relocalisation globale.

Ces projets ont bénéficié de la remise en activité d'une ancienne commission locaux et travaux désormais nommé COPIL Travaux et locaux.

## ► Les travaux du site de Flandre

Divers travaux ont été entrepris et finalisés sur le site principal de l'avenue de Flandre, dans le cadre de sa mise en sécurité et de sa maintenance générale.

Par ailleurs, le projet «AD'AP» dont la visée est la mise en conformité aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du site, initié par la mise aux normes de la cours d'entrée en 2017, a été poursuivi.

### ► Travaux de maintenance : un nouveau système de sécurité incendie et une nouvelle étanchéité de l'aile impaire

À la suite du rapport de l'inspection santé et sécurité au travail ainsi que du rapport de l'inspection de la sécurité incendie de 2019, l'établissement a mis en place un plan d'actions dont une des priorités était le changement du système de sécurité incendie de l'établissement dont les travaux sont complexes à mener en période d'activité.

Le confinement de l'année 2020 a permis de mener à bien ces travaux qui se sont déroulés tout au long de l'année et réceptionnés en janvier 2021.

Par ailleurs, les intempéries de l'hiver 2019-2020 ont dévoilé des dégradations dans l'étanchéité des couvertures induisant la condamnation de certaines des salles de projet du troisième étage de l'aile impaire. Des travaux d'étanchéité de la couverture ont donc été réalisés entre septembre et novembre sur cette partie du site. Les travaux d'étanchéité de l'aile paire devront être entrepris en 2021.

### ► Le projet dit «AD'AP»

Le projet de mise en conformité PMR de l'établissement (projet «AD'AP») a été poursuivi avec la remise de l'étude préalable mandaté par l'OPPIC à la structure HANDIGO, le dépôt d'un permis de construire avec dérogations et la réception de sa validation, le lancement de l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre et le choix de la société GRAND'HUIT.

Les travaux démarreront en 2021 pour s'achever au premier trimestre de l'année 2022.

### ► Des sondages structurels

Suite au constat d'une dégradation de la façade et de la structure de l'aile nord paire du bâtiment, des sondages structurels ont été effectués en décembre afin d'établir un diagnostic de la stabilité de cette aile et d'estimer les travaux qui seront à y réaliser.

Les résultats de ce diagnostic témoignent de la nécessité d'une intervention urgente qui sera entreprise dès 2021.

Sur la base des divers constats réalisés, un projet d'amélioration énergétique du bâtiment par l'isolation des toitures terrasses et le changement d'un échangeur de chaleur a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre du plan de relance. Le dossier de l'ENSAPLV n'a malheureusement pas été retenu.

## ► Équipements

La crise sanitaire et les exigences en matière d'hygiène et d'accueil, ont conduit l'établissement à anticiper les besoins pour que la rentrée 2020 puisse se faire dans des conditions acceptables. Il a ainsi réalisé divers travaux d'équipement qui lui ont permis de rattraper son retard en la matière. Ainsi, les cinq amphithéâtres ont été équipés de systèmes de visioconférences. Quatorze salles de cours ont été équipés de stands informatiques permettant de réaliser des enseignements en semi-présentiel. Ces stands ont entièrement été réalisés par les équipes en interne.

## ► Le projet dit «de desserrement»

Le projet dit «de desserrement» de l'ENSAPLV a été initié en décembre 2018 sous l'impulsion de la directrice de l'architecture de l'époque au ministère de la Culture et les analyses et études produites par la directrice alors par intérim de l'ENSAPLV. Cette opération vise à réunir les services actuellement en place sur les sites de Jaurès et de Cambrai et à augmenter la capacité d'accueil des étudiants de l'ENSAPLV par la création de nouvelles salles de cours.

Après dix-huit mois de recherche d'un site par la SEGAT, structure mandatée par le ministère de la Culture à cet effet, l'élaboration d'un dossier d'analyses comparatives de trois propositions d'installation chiffrées, diverses réunions de travail et de négociation en présence de la Mission régionale de la politique immobilière de l'État (MRPIE), de la Direction immobilière de l'État (DIE) et de France domaine Paris, l'établissement a présenté et défendu son projet devant la Conférence nationale de l'immobilier public (CNIP) le 23 avril 2020, dans les conditions sanitaires que l'on connaît.

À l'issue de cette défense, la CNIP a donné son accord sous condition d'obtention de nouvelles négociations pour le site privilégié par l'établissement situé au 21-23 rue des Ardennes à Paris 19<sup>e</sup>, à dix minutes de l'école à pied, qui se déploie sur 3 100 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée et R+1. À la suite d'après négociations, un bail commercial de neuf ans fermes sous condition suspensive d'obtention d'un permis de construire pour la transformation des locaux tertiaires en locaux d'enseignement supérieur recevant du public de catégorie 3, a été signé en juin 2020.

De nouveaux mobiliers dans les salles de cours ont également été mis en place pour faciliter la mise en application de la distanciation physique et améliorer les conditions d'enseignement en présentiel.

Enfin, l'aménagement des sanitaires de systèmes de savon et de papier essuie-mains ainsi que la mise en place de bornes de gel hydro-alcoolique et d'une procédure de nettoyage sanitaire a spécifiquement été adaptée à l'usage de chaque espace de l'établissement.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte de l'immeuble (SHA Architectes) pour la réalisation de ce permis de construire qui a été déposé le 8 septembre 2020, complété le 15 décembre 2020 et obtenu le 2 février 2021. Après consultation, une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) a été confiée à la société MESOP et une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du site à AKPA.

### Rappel des grandes étapes de ce projet :

- février 2019 - mars 2020 : recherche de sites pour l'opération dite «de desserrement» de l'ENSAPLV par la structure SEGAT ;
- mars 2020 : réalisation du dossier d'analyses comparatives chiffrées de trois sites en vue d'une présentation du projet à la CNIP pour l'obtention d'une labellisation d'un des sites ;
- 23 avril 2020 : présentation et défense du dossier à la CNIP ;
- 15 mars - 20 mai 2020 : négociation du bail avec l'aide de la structure juridique UGGC ;
- 4 juin 2020 : signature officielle et finalisée du bail ;
- juin 2020 : réalisation des dossiers d'appel d'offres pour l'AMO globale et la MOE des travaux d'aménagement ;
- 22 juin 2020 : signature du contrat de MOE pour les travaux ERP avec Sébastien Hery architecte ;
- fin juin - fin juillet 2020 : publication des AO pour les missions d'AMO et de MOE des travaux d'aménagement ;
- 1<sup>er</sup> juillet - 31 août 2020 : réalisation des travaux de curage pris en charge par le bailleur ;

- **31 août 2020** : état des lieux réalisé par un huissier des locaux curés (curage non totalement finalisé) ;
- **8 septembre 2020** : dépôt de la demande de PC pour les travaux ERP (demande de complément le 01/10/20) ;
- **septembre 2020** : attribution du marché d'AMO à MESOP (signature le 14/09/20) ;
- **25 septembre 2020** : commission d'attribution du marché de MOE des travaux d'aménagement à AKPA (signature le 08/10/20) ;
- **octobre - décembre 2020** : programmation + APS des travaux d'aménagement (dix réunions); APS + APD des travaux ERP ; définition des périmètres d'intervention de chaque projet ;
- **1<sup>er</sup> octobre 2020** : réunion avec HESAM Université sur la programmation ;
- **12 octobre 2020** : lettre de retrait d'HESAM Université (reçue le 04/11/20)
- **25 novembre 2020** : engagement d'une réflexion sur des pistes de ressources propres : diverses hypothèses sur Flandre en raison de l'impossibilité d'une sous-location rue des Ardennes ;
- **25 novembre - 18 décembre 2020** : poursuite des hypothèses de programmation avec AKPA et les futurs usagers et des échanges avec le MOE des travaux ERP pour précision des travaux et des diagnostics de l'état du local loué ;
- **15 janvier 2021** : réception d'un estimatif provisoire des travaux ERP ;
- **18 janvier 2021** : réunion avec le bailleur et le MOE des travaux ERP pour préciser les périmètres des travaux de chacun ;
- **8 mars - 2 avril 2021** : publication des avis de marché pour les travaux ERP ;
- **mai - juin 2021** : attribution des lots aux entreprises ;
- **20 mai 2021** : démarrage des travaux ERP ;
- **4 mai - 25 mai 2021** : publication des avis de marché pour les travaux d'aménagement ;
- **juin 2021** : attribution des lots aux entreprises ;
- **1<sup>er</sup> juillet 2021** : démarrage des travaux d'aménagement ;
- **30 novembre 2021** : réception des travaux ;
- **décembre 2021** : déménagement des sites de Jaurès et Cambrai ;
- **30 décembre 2021** : libération des sites de Jaurès et Cambrai ;
- **1<sup>er</sup> janvier 2022** : ouverture du site.

## ► Le projet de relocalisation

À l'occasion de la présentation du projet dit «de desserrement» à la CNIP, la DIE a réaffirmé l'objectif attendu d'une relocalisation complète de l'établissement au terme des neuf ans du bail labellisé.

Rappelons qu'en octobre 2019, l'ENSAPLV déposait, au sein de la demande de financements d'investissement pour le développement et la réhabilitation du patrimoine d'HESAM Université, un projet de relocalisation globale dans le cadre du futur Contrat de plan État-Région (CPER 2021-2027).

Le projet vise une relocalisation globale de l'établissement, dans le secteur Nord-Est de la métropole du Grand Paris, en cohérence avec sa position et la cartographie actuelle des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) d'Île-de-France (ENSA de Paris-Belleville, ENSA de Paris-Malaquais, ENSA de Paris-Val de Seine, École d'architecture de la ville et des territoires de Paris-Est, ENSA de Versailles et ENSAPLV).

Concrètement, cette relocalisation pourrait se faire à partir de foncier libre (de l'ordre de 5 000 m<sup>2</sup>), ou d'un bâtiment à réhabiliter, l'ensemble devant permettre une capacité finale de 20 000 m<sup>2</sup> SUB.

Fin 2020, une mise à jour de cette demande a été portée par HESAM Université à la région Île-de-France dans l'intention d'obtenir un financement pour la réalisation de diverses études à mener.

L'établissement est en contact avec les communes du territoire T6 de la métropole du Grand Paris « Plaine Commune » et T7 « Est-Ensemble » : des discussions sont en cours avec les communes de Bobigny et de Saint-Denis afin d'élaborer des scénarii d'implantation et visiter des sites potentiels.

L'école a sollicité le ministère de la Culture afin de créer un comité de pilotage dans le but de pouvoir administrer les différentes étapes de ce projet.

# Chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'architecture (SNA), le ministère de la Culture a lancé, fin 2019, son deuxième appel à candidature pour la création de chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture. Ces chaires partenariales ont pour objectif de faire collaborer la communauté scientifique et académique avec des partenaires du monde associatif et professionnel, des collectivités territoriales et d'autres acteurs publics.

**En 2020, l'ENSAPLV a obtenu la labellisation de trois chaires.**

Des conventions d'amorçage des trois chaires ont été signées avec le ministère de la Culture pour la période 2020-2023. L'ENSAPLV reçoit à ce titre un soutien financier de sa tutelle pour assurer le lancement des diverses activités prévues par les trois chaires partenariales.

## ► Expérimenter, Faire, Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et l'économie circulaire de l'architecture (EFF&T)

Direction scientifique :  
**Antonella Tufano** (MAACC-MAP)  
et **Bendicht Weber** (LET-LAVUE)

La chaire *EFF&T* porte sur les démarches d'expérimentation dans la fabrique de la ville et des territoires et sur les transformations des savoirs et savoir-faire accompagnant ces pratiques. Les démarches expérimentales sont de plus en plus nombreuses et répondent aux enjeux sociétaux de la transition écologique, des cycles courts aux impacts environnementaux et sanitaires sur les territoires. Leur foisonnement montre que des citoyens, des élus, des professionnels, des usagers, s'emparent de ces enjeux localement et quotidiennement, à travers des projets, des processus et des lieux de vie expérimentaux.

Elle-même expérimentale, la chaire *EFF&T* accompagne et étudie ces situations : leur méthode d'ancrage territorial, les processus de valorisations du déjà-là, mais aussi – et surtout – la manière dont ces expérimentations parviennent à se transmettre et à essaimer des expériences, des savoir-faire et de savoirs d'une situation à l'autre.

Cette chaire, ouverte et fédératrice, a l'ambition de contribuer à la consolidation et à la transmission de ces pratiques, assurant ainsi un lien entre les expérimentations informelles et le cadre académique de la recherche et de l'enseignement.

Elle a vocation à développer une forme de recherche qui se fonde sur le lien entre la théorie et la pratique, notamment à travers les démarches de projet et de création ; l'expérimentation est ainsi un objet d'investigation transdisciplinaire et multi-scalaire. La chaire partenariale *EFF&T* associe des acteurs du territoire, des enseignants et des chercheurs en école d'architecture et leurs étudiants, mais aussi ceux d'autres institutions et des experts issus du monde professionnel autour de ces deux thématiques – faire/fabriquer – et leur implémentation dans des situations construites. Le consortium fondateur de la chaire *EFF&T* est composé par : *La Preuve par 7* (partenaire associé), l'ENSA de Paris-Belleville (établissement associé), HESAM Université (partenaire associé) et le ministère de la Culture (partenaire associé). Des liens se construisent avec plusieurs programmes de l'État qui engagent l'action publique en faveur de l'invention de nouvelles manières de prendre soin des territoires et de leurs habitants.

## ► Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts



Direction scientifique :  
**Eric Daniel-Lacombe** (GERPHAU)  
et **Xavier Bonnaud** (GERPHAU)

Alors que l'incertitude environnementale s'installe durablement et que les catastrophes liées aux «risques naturels» se multiplient et s'intensifient, cette chaire vise à mettre en avant les ressources et richesses que l'architecture peut mettre en ordre de marche pour déployer les compétences d'installation dont une telle époque a besoin. L'objectif de la chaire *Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts* est de contribuer à l'émergence des connaissances et savoir-faire architecturaux spécifiques à ce nouveau régime climatique, à ses turbulences inédites, à ses amplitudes destructrices. L'architecture est considérée comme une pratique de transformation des établissements humains au service du bien commun. Dans le contexte de la transition écologique, l'architecture est une activité politique. Encore plus qu'aujourd'hui, les choix d'aménagement feront l'objet de débat entre les acteurs déjà concernés par la construction, et des professionnels de la sécurité, des spécialistes de l'environnement et des représentants d'associations écologiques et d'habitants, les services de l'État, les

assurances, les législateurs, sans oublier la nature et ses éléments. Cette chaire vise donc à mettre en évidence, en valeur, en partage, les nouvelles cultures de conception, de construction, de narration, de représentation, de mises en forme qui doivent répondre à ces nouvelles conditions de milieux.



Projet MATRA,  
Romorantin  
© EDL Architecte

## ► Le logement, demain

Direction scientifique portée conjointement  
par **Anne D'Orazio** (ENSAPLV)  
et **Yankel Fijalkow** (ENSA Paris-Val de Seine)

La chaire *Le logement demain* se fonde sur le constat que la question du logement devient chaque jour plus urgente. Au sein des métropoles et dans leurs marges les mêmes questions se posent d'inégalités d'accès à un logement décent, de coûts de construction, de coordination des acteurs, de qualité et d'adaptation aux modes de vie et aux mutations techniques et sociétales.

Face à ce constat, la chaire répond à la nécessité d'une réelle coopération entre le monde professionnel, l'enseignement et la recherche autour de projets. En s'appuyant sur les dispositions de la SNA, la chaire *Le logement demain* s'articule autour de trois axes :

1. Défis de l'espace habité  
et enjeux programmatiques ;

2. Modes de production et de transformation  
du logement ;

3. Trajectoire des acteurs et mémoires des  
organisations. Elle développera des programmes  
de recherche et des programmes pédagogiques  
ainsi qu'elle participera à la construction du  
dialogue entre mondes académiques et mondes  
professionnels.

La chaire est co-portée par l'ENSAPLV et l'ENSA de Paris-Val de Seine et a déjà reçu de nombreux signes d'encouragement des acteurs majeurs du secteur, comme l'Union sociale pour l'habitat, le PUCA, l'ANAH, la Fondation Abbé Pierre, etc. Elle contribue à rendre visible les nombreuses réflexions qui se développent tant dans le milieu de l'enseignement et de la recherche des écoles d'architecture que dans le monde professionnel.

# Partenariats pédagogiques

Cf. *égalité*  
► **Partenariats**  
culturels p. 72

L'ENSAPLV entretient des relations de coopérations pédagogiques avec une centaine d'écoles et d'universités de 50 pays à travers le monde.

Elle a également établi des liens avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur en France, des établissements publics culturels et des associations, des collectivités territoriales et des acteurs socio-économiques.

Chaque année, de nombreux partenariats pédagogiques sont poursuivis par l'équipe enseignante en association avec ces multiples partenaires permettant aux étudiants de bénéficier de mise en situation réelle et d'expérimenter de nouvelles modalités d'apprentissage.

L'ENSAPLV implique par ailleurs ses étudiants activement dans des actions d'éducation artistique et culturelle qu'elle développe à l'attention des publics scolaires.

## Quelques exemples de projets de partenariats menés en 2020 :

### ► Atelier HMU P9o6 2020-2021 : programme Action Cœur de Ville à Cherbourg-en-Cotentin

L'atelier HMU P9o6 prend pour objet d'étude les villes moyennes et l'aménagement de leur territoire. Il s'est déroulé en 2020 sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, ville labellisée Action Cœur de Ville. Ce programme d'État propose des mesures concrètes pour aider la revitalisation du centre-ville et en donner une image attractive et durable.

Les objectifs pédagogiques de l'atelier sont d'ouvrir les étudiants aux enjeux actuels portés par le programme Action Cœur de Ville et au rôle des acteurs de la transformation des territoires des villes moyennes. Il permet aux étudiants d'apprendre à construire une problématique de projet aux échelles du territoire et de l'architecture sur des sujets d'actualité et au contact d'acteurs de la fabrique et de la gouvernance du territoire. Plus globalement, la démarche engagée vise aussi à mettre en avant les avantages (en termes de pédagogie, de recherche et d'expertise auprès des collectivités territoriales) de la coopération entre ENSA et acteurs territoriaux. L'atelier repose ainsi sur un partenariat faisant l'objet d'une convention avec la municipalité de Cherbourg-en-Cotentin, l'établissement public foncier de Normandie (EPFN) et le SGAR 76 qui financent les déplacements des étudiants, les repas et l'hébergement sur place. Il se déroule en partenariat avec un groupe de projet Master 1 de l'ENSA de Normandie.

Le travail des étudiants a interrogé plusieurs thématiques issues de leurs analyses cartographiques du territoire : le potentiel

patrimonial et de densification du tissu urbain composé de grands îlots, la reconversion de deux équipements emblématiques au regard de cette forme urbaine spécifique, le secteur de la gare et l'ouverture vers le bassin du commerce en cœur de ville, l'aménagement d'espaces publics afin d'améliorer l'accessibilité du cœur de ville et mettre en place une gestion intégrée de l'eau, et enfin, la requalification de boulevards du centre-ville au caractéristiques autoroutières en boulevards urbains.

L'ENSAPLV présentera cette démarche pédagogique, conjointement avec l'ENSA de Normandie, lors des assises des ENSA qui auront lieu en octobre 2021 et durant lesquelles témoigneront aussi les acteurs engagés dans cette expérience. Ce travail donnera également lieu à une publication, à des interviews filmées et à une exposition itinérante.



◀ Visite du centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin  
© Gabriella Trotta-Brambilla

## ► Workshop « Nouvelles topographies - Gare du Grand Paris Express de Clichy-Montfermeil », dans le cadre des « Chantiers partagés », 2020-2021

Imaginé pour accompagner les travaux du nouveau métro, les « Chantiers partagés » organisés par le CENTQUATRE-PARIS s'inscrivent dans le programme artistique et culturel du Grand Paris Express commandé par la Société du Grand Paris. Celui de la future gare de Clichy-Montfermeil, porté par l'ENSAPLV, a réuni autour d'un projet collaboratif quinze d'étudiants de l'école ainsi que de nombreux acteurs locaux.

Le workshop a pris place dans le cadre pédagogique de l'intensif pluridisciplinaire de Master (MIP900). Il a été co-organisé avec le collectif d'architectes Plan Común, en étroite collaboration avec

L'Atlas, réalisé lors du workshop préparatoire d'une semaine à l'école et à Clichy-sous-Bois, propose une sélection de huit exemples remarquables de collines artificielles existantes. Ces références ont été analysées par les étudiants, puis dessinées de manière systématique sous la forme d'un triptyque plan/coupe/isométrie. Elles ont servi de base de réflexion commune, à partir de laquelle les étudiants ont développé sept propositions stratégiques d'implantation de la colline.

La construction de la nouvelle topographie sera assurée par l'entreprise NGE-GC Quintoli chargée du terrassement du chantier de la gare. Cette topographie artificielle sera livrée brute. Dans un second temps, un groupe composé d'étudiants de l'ENSAPLV et d'habitants du quartier



▲  
Visite in situ à  
Clichy-Montfermeil  
© Édouard Ropars

►  
Présentation de travaux  
dans le cadre du workshop  
« Nouvelles topographies -  
Gare de Clichy-Montfermeil »  
© Édouard Ropars

l'établissement public territorial Grand Paris - Grand Est et les Ateliers Médicis, ainsi que l'entreprise NGE-GC Quintoli, chargée du chantier. Le workshop portait sur la réutilisation d'une partie des terres excavées du chantier de la future gare de Clichy-Montfermeil pour fabriquer un prototype de topographie artificielle, implanté sur un site mitoyen à celui du chantier. L'objectif est de valoriser ces terres pour créer des espaces d'appropriation collectifs : des collines de quartier, des belvédères fleuris, des tumuli du coin de la rue, etc.

interviendra. À l'aide d'outils manportables, simple d'utilisation, ils façonneront la surface du monticule, planteront les végétaux en surface et traceront les cheminements nécessaires au bon entretien de la colline.

La durée de vie de la topographie est estimée entre trois et quatre ans, correspondant à la temporalité du chantier de la gare. Elle sera ensuite retirée : les terres fertiles seront à nouveau réutilisées pour les aménagements paysagers alentours.

## ► Développement d'actions d'éducation artistique et culturelle

Le développement de la politique d'éducation artistique et culturelle (EAC) de l'ENSAPLV s'est poursuivi en 2020, avec la définition de nouvelles étapes d'approfondissement et la désignation d'une agente référente chargée du suivi et du développement de cette politique pour l'établissement, qui fait partie intégrante du contrat avec le ministère de la Culture.

Au titre des avancées, on peut citer les collaborations avec l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) afin de développer des parcours communs d'éducation artistique et culturelle et d'intégrer les étudiants de l'ENSAPLV aux activités de médiation engagées par cet établissement. Le contact a également été établi avec les Ateliers Médicis, avec pour objectif

Depuis sa création par des étudiants et des enseignants de l'ENSAPLV en 2001, l'association Didattica mène des actions dites « architecturales, pédagogiques et démocratiques » qui s'inscrivent notamment dans le champ de la sensibilisation auprès de publics scolaires. En 2020, l'association a débuté un projet nommé *Un tramway nommé désir* qui se déploie jusqu'au mois de juillet 2021, et qui a pour but d'associer des jeunes montreuillois, collégiens et enfants de centres de loisirs, dans le processus d'aménagement transitoire des espaces en attente du tramway dans leur ville. Les ateliers permettent d'initier des rencontres entre élèves et professionnels ainsi que d'entamer des activités telles que la création de maquettes, de cartographies, de plans, d'entretiens et d'affiches graphiques de communication.



d'encourager la participation au dispositif *Création en cours* qui permet aux jeunes diplômés de préparer et d'effectuer des résidences artistiques en milieu scolaire.

Les enseignants et les étudiants participent également de manière proactive au développement d'actions d'éducation artistique et culturelle à l'ENSAPLV.

Dans le cadre d'HESAM Université, l'ENSAPLV et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) entretiennent une possible collaboration dans le cadre de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) et de la chaire EAC du CNAM.

Par ailleurs, l'ENSAPLV organise depuis 2016 des ateliers de sensibilisation à l'architecture auprès des élèves des écoles élémentaires Joliot-Curie et Paul Langevin à Aubervilliers. Ces ateliers-rencontres reposent sur la découverte de la cité de La Maladrerie, et mettent en lien des enfants de CM1/CM2 et des étudiants de première année de l'ENSAPLV. En 2020, ces ateliers ont été interrompus en raison de la crise sanitaire.

Enfin, les étudiants en scénographie de l'ENSAPLV ont eux aussi bénéficié d'un partenariat en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Ils sont en effet intégrés depuis plusieurs années à un projet de scénographie au sein du Théâtre national de la Colline, aux côtés d'étudiants de l'école Duperré et de l'ESAT Hourdé. Dans ce cadre, ils ont créé en 2019-2020 des maquettes pour le spectacle *Les Innocents, Moi et l'Inconnue au bord de la route départementale* de Peter Handke mis en scène par Alain Françon. Quatre maquettes de l'ENSAPLV ont été exposées au Théâtre national de la Colline lors de la présentation de la pièce.

▲ Atelier EAC dans une école élémentaire à Aubervilliers animé par des étudiants de l'ENSAPLV  
© Flavie Pinat

◀ Projet de scénographie pour le Théâtre national de la Colline, Paris 20e  
© Mahtab Mazlouman



Intervention de  
l'association Didattica  
au centre de loisirs Paul  
Lafargue à Montreuil  
© Sirandou Soukounas

**VOYAGES ET ATELIERS HORS LES MURS  
(HORS VOYAGES OBLIGATOIRES)  
QUI SE SONT DÉROULÉS EN 2020**

- cours de construction intensif d'une semaine dans le campus de l'ENSAM de Cluny ;
- voyage d'étude dans le bassin minier, à Nœux-les-Mines, sur le patrimoine industriel ;
- voyage d'étude à Marans, dans le cadre d'un atelier de projet de Master pour lequel un partenariat a été noué avec le Parc naturel du marais Poitevin, la commune de Marans et l'architecte des bâtiments de France de la DRAC Charente-Maritime ;
- voyage d'étude à Mayotte dans le cadre d'un atelier de projet de Master intitulé « Architectures, cinéma et territoires » ;
- workshop pluridisciplinaire (inter-formation en architecture, design et paysage) sur le thème de la déprise des territoires ruraux à Benais, dans le Parc national régional Loire-Anjou-Touraine ;
- voyage d'étude à Orléans dans le cadre d'un atelier de projet de Master « Déjà là: ressources, transformation, construction » ;
- voyage d'études à Nancy dans le cadre d'un atelier de projet de Master sur la scénographie et l'architecture ;
- voyage d'études à Saint-Brieuc dans le cadre d'un atelier de projet de Master « Territoires en devenir : la lisière habitée » ;
- voyage d'études dans l'Yonne dans le cadre d'un atelier de projet de Master sur les enjeux architecturaux, urbains, patrimoniaux et programmatiques liés à la revitalisation des centres-bourgs ;
- voyage d'études à Ermenonville dans le cadre d'un atelier de projet de Master sur la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain ;
- deux voyages d'études à Bruxelles dans le cadre d'ateliers de projet de Master.



## **2. RESSOURCES ET MOYENS**



# Ressources humaines

L'ENSAPLV emploie des personnels qui relèvent de statuts divers (fonctionnaires, contractuels en CDI et CDD, intervenants extérieurs, etc.). Ces personnels sont recrutés sur le budget du ministère de la Culture (emplois dits « Titre 2 ») ou bien sur le budget de l'établissement (emplois dits « Titre 3 »).

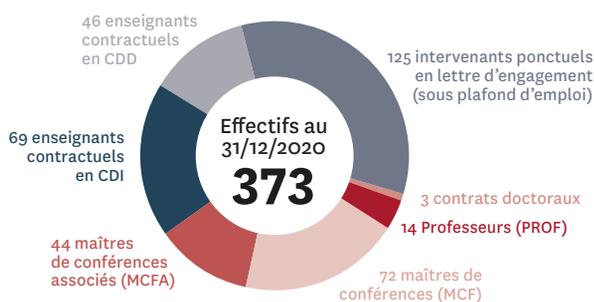
Au 31 décembre 2020, l'effectif global sur le Titre 2 est de 185 PP (personnes physiques) pour 170.4 ETP (équivalent temps plein).

L'effectif global sous plafond d'emploi sur le Titre 3 est de 330 PP pour 89.70 ETP.

Les intervenants ponctuels rémunérés à la tâche par lettre d'engagement (jurys, conférenciers, surveillants d'examen, etc.) et les stagiaires gratifiés ne sont pas comptabilisés dans l'effectif global sur le Titre 3 car ils relèvent du « hors champs ». Il en va de même pour les apprentis qui relèvent du « hors plafond ».

## ► Le corps des enseignants

Le corps des enseignants est composé de 373 PP réparties comme suit :



## ► Les mouvements au sein du corps des enseignants

### ► 21 arrivées d'enseignants en 2020

- 10** agents titulaires ou fonctionnaires stagiaires :
- 5 réussites concours MCF, dont 3 MCFA de l'ENSAPLV
  - 1 réussite concours PROF
  - 3 mutations MCF
  - 1 réintégration MCF

- 11** agents contractuels :
- 7 recrutements MCFA
  - 3 contractuels Titre 3
  - 1 réintégration Titre 3

### ◀ 27 départs d'enseignants en 2020

- 6** agents titulaires ou stagiaires :
- 1 départ à la retraite PROF
  - 2 réussites concours MCF
  - 1 détachement MCF
  - 2 disponibilités MCF

- 21** agents contractuels :
- 8 contrats MCFA non renouvelés
  - 5 contrats Titre 3 non renouvelés
  - 3 départs à la retraite Titre 3
  - 4 réussites concours MCF, dont 3 nominations à l'ENSAPLV
  - 1 congé sans rémunération (demande initiale)

### BILAN DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2020/2021 (suite à la réforme de 2018)

**Nombre de candidats : 311** dont 106 femmes et 205 hommes

#### Champ disciplinaire :

5 postes TPCA<sup>1</sup>, 1 poste STA<sup>2</sup>, 1 poste ATR<sup>3</sup>, 1 poste VT<sup>4</sup>, 1 poste HCA<sup>5</sup>

#### Corps de recrutement :

1 poste de PROF, 8 postes de MCF

#### Voie de recrutement :

6 recrutements concours,  
3 recrutements par voie de mutation  
0 poste infructueux

#### Origines associés ou MCF :

6 concours  
3 mutations  
0 Titre 3, transfert Titre 3/Titre 2, protocole (MCF)  
0 Extérieur (concours)

**Nombre de femmes recrutées : 7**

**Nombre d'hommes recrutés : 2**

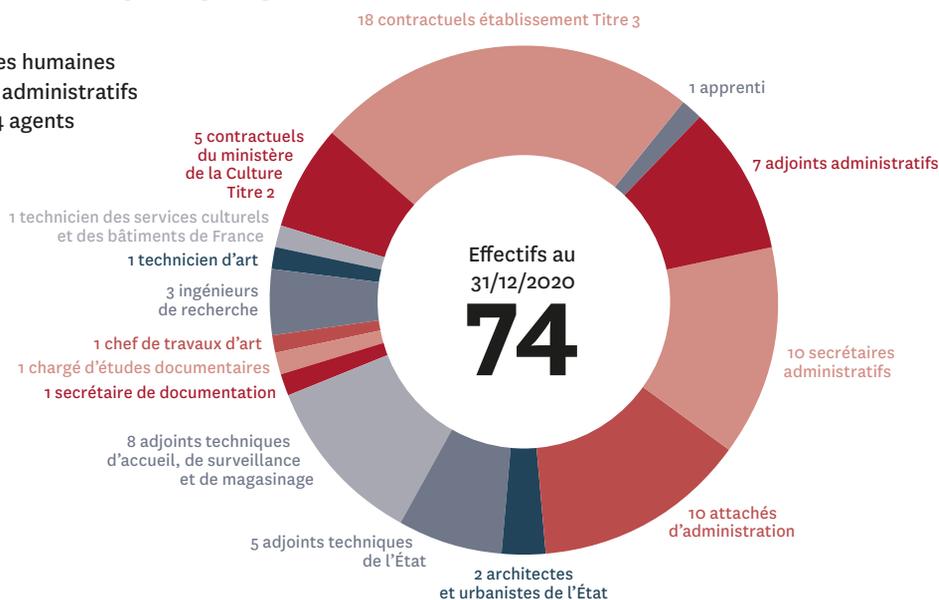
<sup>1</sup>TPCAU : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine.

<sup>2</sup>STA : Sciences et techniques pour l'architecture. <sup>3</sup>ATR : Arts et techniques de la représentation.

<sup>4</sup>VT : Ville et territoire. <sup>5</sup>HCA : Histoire et cultures architecturales.

## ► Les agents administratifs, techniques et scientifiques (ATS)

Le service des ressources humaines gère environ dix statuts administratifs différents regroupant 74 agents au 31 décembre 2020.



## ► Les mouvements au sein du corps des ATS



**8** arrivées d' ATS en 2020

**4** agents titulaires ou stagiaires :

- 1 mutation
- 3 sorties de concours

**4** agents contractuels :

- 3 contrats à durée déterminée (dont un contrat Titre 2)
- 1 détachement sur contrat



**8** départs d' ATS en 2020

**4** agents titulaires ou stagiaires :

- 1 départ à la retraite
- 2 mutations
- 1 détachement sortant

**4** agents contractuels :

- 3 fins de contrat
- 1 démission

## ► La formation continue des enseignants et ATS

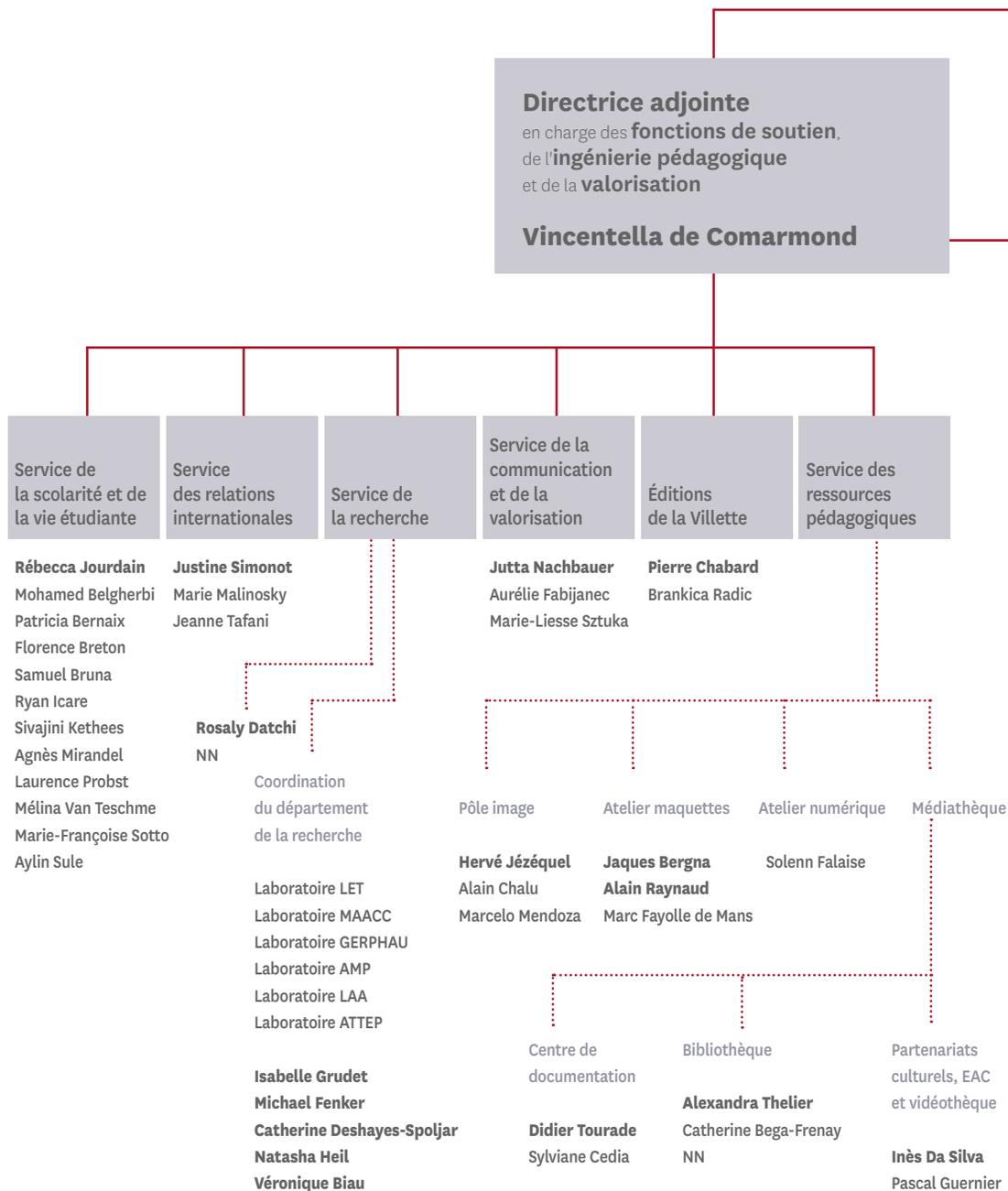
### Bilan de formation au titre de l'année 2020

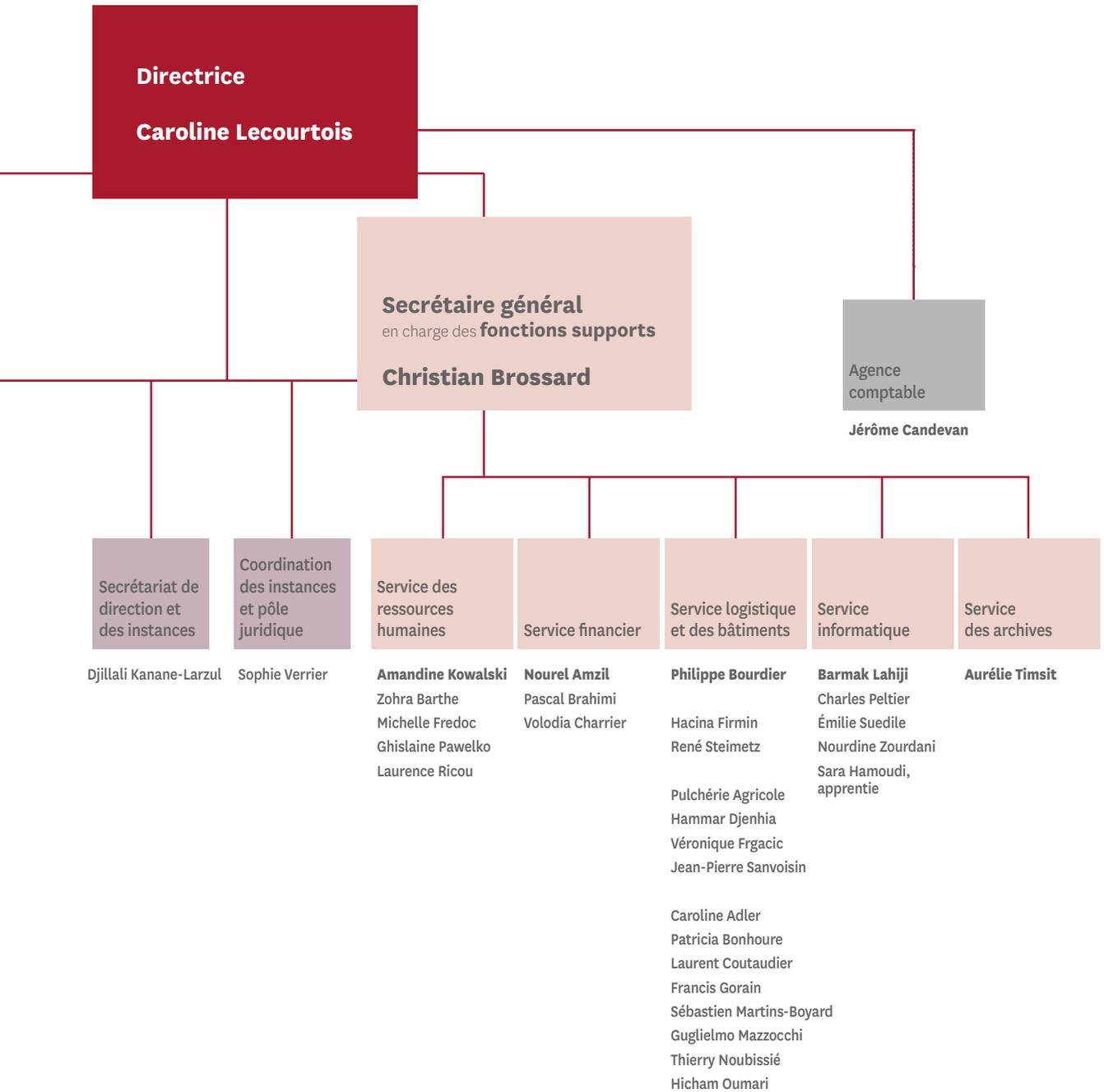
NB : Cette année a été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et le report des ateliers de formation à l'automne 2020 voire au 1<sup>er</sup> semestre 2021

					TOTAL		
	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Général	H	F
Nombre de formations suivies	4	7	5	0	16	5	11
Nombre de jours de formation	11	18	15	0	44	17	27
Nombre d'agents formés	3	6	5	0	14	5	9
<b>Part des agents formés</b>	<b>2%</b>	<b>4%</b>	<b>19%</b>	<b>0%</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>6%</b>

## ► Organigramme des services administratifs

situation au 31/12/2020





# Ressources financières

## Service financier

Le service a poursuivi son action de conseil et de contrôle prévu par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Un diagnostic du fonctionnement de la chaîne de la dépense a été réalisé et a conduit à la création d'un service facturier. L'objectif du service facturier est d'assurer une meilleure visibilité de la dépense, une optimisation du délai de paiement, une amélioration du pilotage des crédits et de la qualité des comptes. Une convention portant organisation des services financier et facturier a été présentée au Conseil d'administration du 7 octobre 2020 pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Une réflexion sur la mise en place d'un contrôle interne comptable et d'un contrôle interne budgétaire a été initiée avec l'élaboration d'une cartographie des risques. Enfin, dans un souci d'amélioration du suivi du budget des services, une nomenclature budgétaire mieux adaptée au fonctionnement de l'école a été mise en œuvre.

Les dépenses de l'école se répartissent entre les dépenses relatives à l'offre pédagogique et les dépenses des fonctions supports (personnel administratif, bâtiment, logistique et informatique).

7,5% des dépenses du budget de l'établissement (hors crédits d'État) sont consacrées à la recherche (contre 5,5% en 2019). Elles témoignent du fonctionnement dynamique des laboratoires de l'ENSAPLV.

## Recettes

Les recettes de l'établissement sont constituées de recettes globalisées (69%) et de recettes fléchées (31%).

### Recettes globalisées

Subvention du ministère de la Culture  
6 579 740 €

Autres subventions des collectivités  
publiques et des organismes internationaux  
23 668 €

Ressources propres : droits d'inscriptions,  
ventes des Éditions de la Villette, divers...  
985 019 €

### Recettes fléchées

Subventions d'investissement  
du ministère de la Culture  
2 481 400 €

Autres financements publics  
932 278 €

Recettes propres fléchées  
23 505 €

**TOTAL : 11 025 610 €**

## Dépenses

Les dépenses conduites par l'établissement sont celles qui relèvent de son budget propre voté par le Conseil d'administration. Elles excluent les dépenses supportées par le ministère de la Culture (personnels titulaires ou contractuels rémunérés sur le budget de l'État).

Fonctionnement	3 357 572 €
Personnel établissement	2 961 265 €
Investissement	895 529 €

**TOTAL : 7 214 366 €**

## Dépenses consolidées

Les dépenses consolidées sont l'addition des dépenses du budget de l'école et celles du ministère de la Culture. Elles constituent le coût complet des dépenses réalisées en faveur de l'établissement.

Budget de l'établissement	7 214 366 €
Budget personnels État (hors budget établissement)	11 430 678 €

**TOTAL : 18 645 044 €**

## Répartition des dépenses consolidées par destination

Le tableau des dépenses à coût complet retrace les grandes lignes d'affectation des dépenses (recherche, enseignement, valorisation, etc.), indépendamment de leur nature (personnel, fonctionnement, investissement).

Enseignement et pédagogie	10 225 319 €
Fonctions et support	7 675 957 €
Recherche	543 227 €
Valorisation et diffusion culturelle	200 541 €

**TOTAL : 18 645 044 €**

## Chiffre clé

**2413**  
paiements  
ont été effectués par  
le service financier  
en 2020

L'ENSAPLV REMERCIE LES DONATEURS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020

AGENCE FORTIER-DURAND | ARCHITECTURE ET CONSTRUCTIONS | BLATTER DAUPHINE ARCHITECTURE  
BLATTER SAS D'ARCHITECTURE | CENTQUATRE-PARIS | GECELE ARCHITECTURE  
LOBOY-BOUVIER-BOISSEAU ARCHITECTURE | MAÎTRE ODILE DELLENBACH | PHILIPPE PUMAIN ARCHITECTURE SARL  
RAYMOND | RICHARDSON SAS | SA IRM LIBÉRALE 94 | SARL ATELIER MONCHECOURT & Co | SARL COLLECTIF LÀ-HAUT  
SARL HEMLOCK | SARL HOMA FRANCE | SARL ZOOMFACTOR ARCHITECTES | SAS ARCHITECTES SINGULIERS  
SOIZIG DURAND | VINCEN CORNU ARCHITECTURE

# Moyens informatiques

Le service informatique a pour mission principale d'assurer le bon fonctionnement des systèmes infrastructureux numériques, des réseaux et des outils numériques et informatiques de l'établissement. Il achète et gère l'ensemble des équipements numériques de l'établissement (trois sites, plus de 600 postes informatiques PC et MAC, près de 4 000 licences, plus de 90 logiciels) et assiste l'ensemble des usagers de l'établissement.

Par ailleurs, le service est garant de la sécurité des systèmes numériques et veille au respect de la réglementation dans ce domaine. Il assure la continuité des activités numériques de l'établissement par la mise en œuvre et le suivi d'un plan de redondances des données.

## Activités réalisées en 2020

La crise sanitaire et les contraintes gouvernementales ont imposé le développement de nouvelles dispositions numériques avec la mise en place, en urgence, du télétravail et du télé-enseignement à 100% dans un premier temps puis l'organisation de nouveaux systèmes permettant l'enseignement en semi-présentiel/semi-distanciel synchrone.

Dans ce cadre, le service informatique a, sans augmentation de ses ressources :

- mis en place un nouveau serveur de visioconférence interne à l'établissement ;
- mis à jour les «actives directories» ;
- mis à jour les normes de sécurité des sites internet de l'école ;
- renouvelé 10% des actifs ;
- déployé des outils de visioconférence sécurisés et adaptés aux besoins de l'établissement ;
- piloté l'équipement de trois amphithéâtres en systèmes de visioconférence ;
- acheté 46 ordinateurs portables, 120 casques et 30 webcams et micros pour équiper les agents administratifs ;
- déployé des stands numériques pour une partie des salles de cours pour permettre l'enseignement semi-distanciel ;
- finalisé le développement d'un GLPI (Ticketing et gestion libre du parc informatique) ;
- géré les mises à jour des différents progiciels administratifs (CEGID, WinMg, etc.).

## Perspectives 2021

Outre ses missions classiques, le service informatique participera aux travaux du COPIL Stratégie numérique en élaborant les données et documents nécessaires à sa réflexion. Il aura par ailleurs pour mission de mettre en œuvre les orientations proposées par le COPIL et validées par le CA.

Il participera aux travaux de réflexion relatifs à l'équipement du nouveau site des Ardennes au sein duquel le service sera déménagé en fin d'année. Il poursuivra également les travaux engagés dans l'objectif d'améliorer la connexion WIFI des usagers, de réviser l'équipement des salles de cours en prises en bornes de connexion, de mettre en œuvre le GLPI, de déployer des serveurs nécessaires aux fonctionnements des sites de l'école et de concevoir des outils d'assistance à la gestion de la scolarité (outils d'inscription, outils de dépôts, etc.).

Enfin, le service engagera une réflexion pour mettre en place la téléphonie numérique en collaboration avec le service logistique et des bâtiments, un circuit de recyclage du matériel obsolète et un GED en collaboration avec le service des archives.

# Moyens pédagogiques

Un pôle médiathèque (bibliothèque, documentation, vidéothèque), un pôle image photo et vidéo), un atelier maquettes et un atelier numérique : lieux d'apprentissage et de production, ces lieux sont des véritables carrefours de communication et d'échanges au service des étudiants et des enseignants.

## ► Le pôle médiathèque

La médiathèque de l'école est constituée d'une bibliothèque, d'un centre de documentation et d'une vidéothèque. Elle met à disposition des usagers de l'établissement des ressources documentaires multi-supports sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'architecture navale, les arts, les techniques de construction, la réglementation et les sciences sociales. Son fonds est composé de plus de 3 500 livres, d'une collection d'une centaine de revues françaises et étrangères en abonnement, de 1 225 cartes et plans et de plus de 5 200 documents audiovisuels. À l'exception des travaux d'étudiants (PFE, TPFE, MES, DSA, etc.) et des DVD et CD-ROM, ces documents sont en accès libre.

## Activités réalisées en 2020

Après un an de fermeture pour travaux de rénovation, la bibliothèque a rouvert début 2020. Les murs ont été nettoyés et repeints, le sol entièrement changé, les meubles abimés ont été jetés, la bibliothèque entièrement désencombrée. Les rayonnages ont été vidés et nettoyés et l'ensemble a été réagencé afin de laisser passer la lumière de part et d'autre de l'espace. Ce travail a pu être réalisé grâce à la forte implication du personnel de la médiathèque, notamment pour la phase de tri et de déménagement des collections.

La secrétaire de documentation qui s'occupait notamment de la gestion des travaux des étudiants a quitté l'établissement sans être remplacée.

La vidéothèque compte désormais une nouvelle responsable qui a également en charge le développement d'activités d'éducation artistique et culturelle.

Pendant le confinement, les bibliothécaires ont utilisé le blog de la médiathèque pour communiquer auprès des usagers. Des propositions de ressources en ligne ou d'outils pédagogiques ont permis de maintenir un lien avec les étudiants. La médiathèque a souscrit un abonnement à un bouquet de revues électroniques proposé par CAIRN INFO, un abonnement à la plateforme de vidéos en ligne OnArchitecture et a développé son offre d'e-books avec la plateforme Dawsonera.

L'outil de référencement anglo-saxon d'articles de revues *avery index* a été testé. Les statistiques d'interrogation et de consultation s'étant avérées insuffisantes, l'abonnement ne sera pas reconduit.

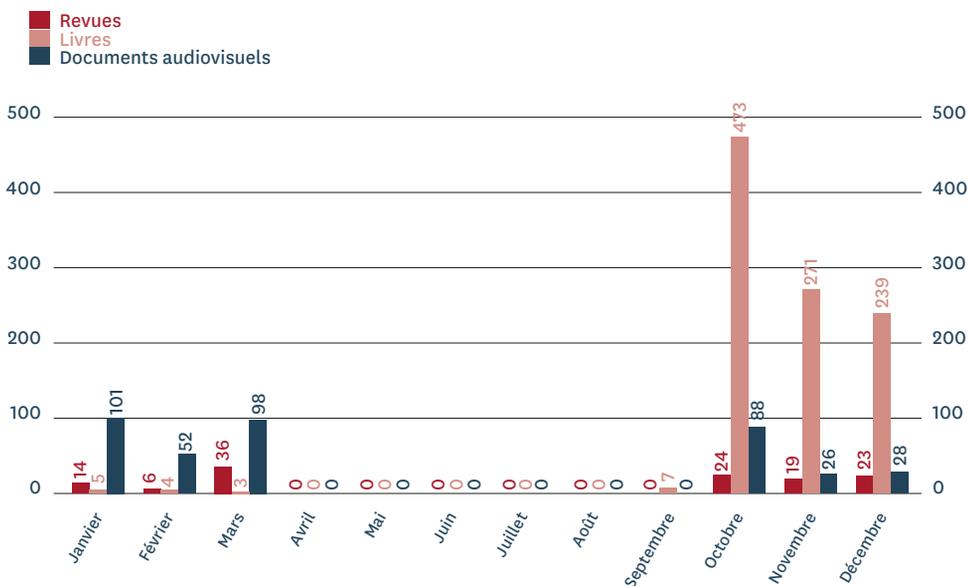
À la rentrée 2020, dans le cadre du plan de reprise d'activité de l'école et des préconisations sur les conditions de réouverture des bibliothèques édictés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la médiathèque a réduit la jauge de présences simultanées dans ses locaux de 50% et développé un service de réservation de places et de « click & collect », les réservations se faisant en ligne via *Affluences.com*.

◀ « Click & Collect »  
à la bibliothèque  
rénovée © Duncan Sidibé

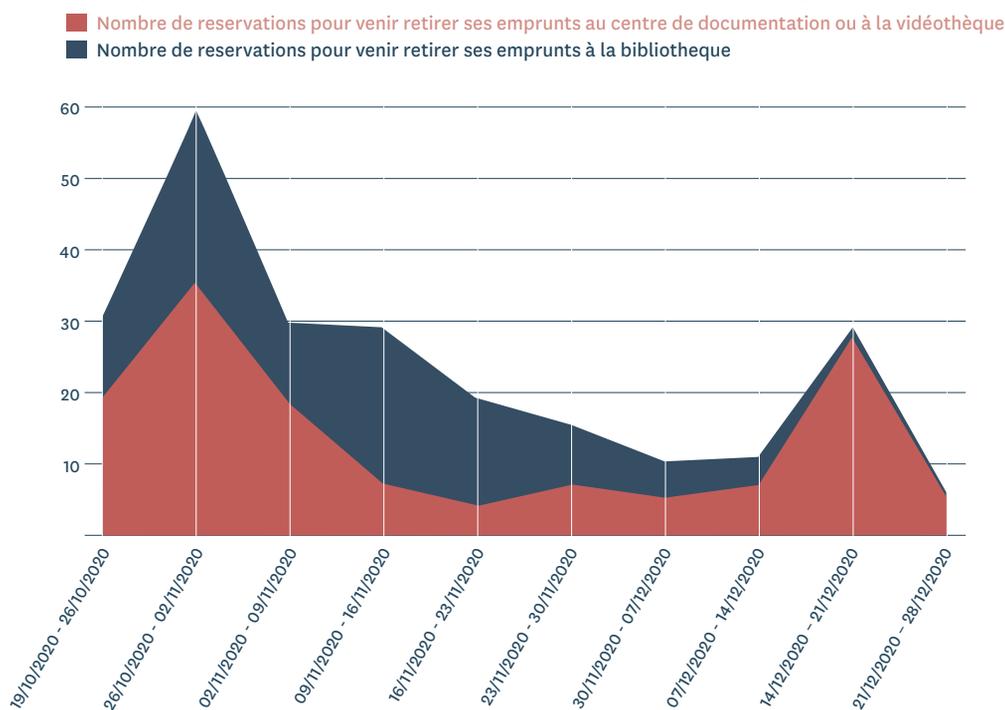


## La médiathèque en quelques chiffres et graphiques

### ► Nombre d'emprunts par mois et support en 2020



### ► Nombre de réservations «click & collect» pour la période du 19 octobre au 31 décembre 2020 (deuxième confinement)



## ► Le pôle image

L'ENSAPLV développe une compétence reconnue dans le domaine de l'image et du son en lien avec l'architecture. Cela se traduit par la qualité des enseignements de ces médias et les moyens techniques et humains du pôle image et regroupe les activités photo, vidéo et son.

Le pôle image aide les étudiants à pratiquer la photographie et la vidéo dans une démarche architecturale et/ou plastique, dès la première année de leurs études, en mettant à leur disposition le matériel et des espaces adaptés à leurs travaux.

Constitué de trois agents et de quatre moniteurs pédagogiques (8h/semaine), le pôle image est composé de deux ateliers : atelier photo et atelier vidéo (ouverts 40h/semaine).

Il apporte une assistance pédagogique et technique pour le suivi de travaux d'étudiants (projets, mémoires, diplômes) et conseille les enseignants souhaitant mettre en place un projet pédagogique particulier. Il répond ainsi aux demandes d'une vingtaine d'enseignants de la Licence 1 au Master 2 qui utilisent les outils et les espaces dédiés du service.

Le service produit des reportages photo et vidéo sur les activités de l'école (cours, expositions, conférences et colloques) et répond aux diverses sollicitations des services (exposition, Éditions de la Villette, logistique, maquettes). Il assure une mission d'archivage et de valorisation des images fixes et animées de l'ENSAPLV.

Deux cours optionnels de photo sont proposés aux étudiants de Master 1 chaque année ainsi que deux ateliers de tirage noir et blanc d'une demi-journée par semestre.



### Activités réalisées en 2020

Cette année, l'activité du pôle image a été fortement impacté par la crise sanitaire au niveau des services rendus aux étudiants. Des solutions ont toutefois été trouvées pour donner des conseils pratiques et des cours aux étudiants en distanciel.

Le pôle image a opéré environ 200 prêts de matériels contre 1 500 l'an passé. Le prêt de matériel est ordinairement actif au quotidien et représente une des fonctions importantes du service. L'atelier photo a reçu une centaine d'étudiants (800 en 2019) pour des séances de prise de vue en studio d'1h et l'atelier vidéo a accueilli environ 50 étudiants (350 en 2019) pour des rendez-vous de montage vidéo. Une partie du matériel de prêt de l'atelier photo a été renouvelée.

Le pôle image a aussi contribué activement à la finalisation du MOOC d'orientation *S'engager dans l'architecture de notre cadre de vie* avec le CNAM et HESAM Université, notamment par la captation d'interviews d'enseignants et le montage de vidéos. Des études sur le matériel vidéo et son ont également été menées afin d'envisager les solutions numériques et audiovisuelles à mettre en place lors du confinement. Ceci a concerné les amphithéâtres et les salles de cours.

À l'occasion des inscriptions pédagogiques de de la rentrée 2020-2021 pour les étudiants de Licence 3 et Master, le service a réalisé la captation vidéo en studio d'une vingtaine de présentations de cours et de séminaire, mis ensuite en ligne sur le site web de l'école.

Le responsable du service a été en charge de la production (photographie, mise en page, suivi impression) du rapport d'activité 2019 de l'école.

### Perspectives 2021

Le travail technique et pédagogique se poursuivra avec des moyens qui demandent à être renforcés sur le plan informatique. Parmi les objectifs 2021, le pôle image se focalisera sur la Journée Portes Ouvertes pour laquelle il devrait produire plusieurs capsules vidéos. Par ailleurs, l'atelier vidéo continuera la réalisation de films sur les ressources pédagogiques de l'école et le tournage d'entretiens avec des enseignants qui viendront enrichir la documentation visuelle en vue d'opération pédagogique et de communication.

Le pôle image devrait aussi être force de proposition et d'expérimentation pour le développement de MOOC spécifiques aux études d'architecture. Enfin, la numérisation des documents analogiques vidéo doit également se poursuivre.

◀  
Prise de vue  
d'une maquette  
dans l'atelier photo

## ► L'atelier numérique

Ouvert à tous les usagers de l'établissement, l'atelier numérique est un lieu de rencontres et d'échanges d'idées, à la croisée de la création manuelle, de la conception numérique et de la conception/fabrication assistée par ordinateur. Son fonctionnement repose sur l'entraide et la mise en commun des savoirs et savoir-faire.

Malgré la distance qui sépare le cœur de l'ENSAPLV et l'atelier numérique, ce lieu est, depuis sa création en 1997, la plaque tournante de la production étudiante.

### L'atelier numérique en chiffres

- ouvert de 8h à 22h (minuit en période de rendus) ;
- trois espaces de travail distincts ;
- 130 postes ;
- plus de 80 logiciels : suites Sérif pour la PAO, Autodesk, Archicad, Sketchup, Rhino, RDM et leurs équivalents en logiciels libres de PAO, de dessin vectoriel et de CAO, etc. ;
- 19 tables traçantes A0 et A1 ;
- 12 imprimantes A3 et A4 ;
- 5 extrudeurs 3D PLA, ABS, etc. ;
- 9 tablettes graphiques.

### Activités réalisées en 2020

Malgré la crise sanitaire et le confinement total puis partiel de l'établissement, l'atelier numérique s'est efforcé d'adapter ses services pour accompagner au mieux les étudiants et les assister dans leurs productions.

Un système de rendez-vous en ligne a notamment été développé à cet effet et un service d'accompagnement et de monitoring à distance a été mis en œuvre.

Dans ce cadre, de nombreux rendus ont été préparés via les services de l'atelier numérique et près de 45 km de rouleaux de papier imprimés.

### Perspectives 2021

En 2021, l'atelier numérique souhaite développer son offre d'ateliers de soutiens pédagogiques visant la découverte ou l'approfondissement de savoir-faire numériques propres à l'architecture. Il devrait par ailleurs s'équiper de nouveaux outils (un traceur Laser Grand Format, un traceur UV, etc.) et de nouveaux serveurs (SIG, BIM, rendus 3D, etc.) qui permettront d'améliorer son offre de services. Enfin, l'atelier numérique actuellement situé au 11 rue de Cambrai déménagera en fin d'année dans les nouveaux locaux de l'établissement, rue des Ardennes.

◀ Impression en grand format des plans d'un projet d'étudiant à l'atelier numérique.



## ► L'atelier maquettes

L'atelier maquettes est un lieu de production, mais aussi d'échange et de convivialité. Les étudiants disposent de 175 m<sup>2</sup>, équipé de machines et d'outils divers pour réaliser maquettes et prototypes (mobilier, structure, arts plastiques, etc.). Ils y reçoivent un accompagnement pédagogique, des conseils et une formation spécifique sur chaque machine. L'encadrement est assuré par un responsable d'atelier à plein temps, deux responsables pédagogiques à mi-temps et des moniteurs étudiants.

L'atelier répond aux demandes particulières des enseignants dans le cadre de leurs cours (groupe de projet, cours d'arts plastiques, construction, travaux dirigés partagés, etc.). Il suit également de façon ponctuelle des initiatives d'étudiants ou groupes d'étudiants pour la réalisation de projets construits à l'échelle 1.

### Activités en 2020

Avec seulement deux mois d'ouverture avant le premier confinement et un mois avant le deuxième, les missions de l'atelier maquettes ont été fortement impactées.

Privés de l'atelier, les enseignants ont dispensé les cours en visioconférence.

En juillet, un mode de fonctionnement exceptionnel a été mis en place pour permettre l'accès de la découpe laser aux étudiants en PFE.

En septembre, un nouveau cutter numérique Zünd a été installé. Il sera inauguré dès la reprise d'activités de l'atelier maquettes.

La fermeture de l'atelier a également retardé la poursuite de la construction du canoë de 6 m, conçu avec les enseignants d'architecture navale pour la Vogalonga à Venise et commencée en 2019. Cette course de 32 km à la rame sur la lagune de Venise, à laquelle l'ENSAPLV participe habituellement tous les ans, a par ailleurs été annulée en 2020.



◀ Installation du nouveau cutter numérique Zünd © DR



▲ Assemblage des pièces à l'atelier maquettes dans le cadre du cours de Master 1 «Analyse constructive par la maquette : conception et réalisation de mobiliers assemblés sans colle ni clous ni vis, découpés à la fraiseuse numérique» © DR



◀ Construction d'un canoë de 6m pour participer à la Vogalonga à Venise © DR

# Politique d'archivage

Le service des archives poursuit la mise en œuvre des mesures engagées en 2017 pour construire, parfaire et appliquer la politique d'archivage de l'école.

## L'archivage courant

Depuis 2017, le service des archives mène une stratégie d'archivage au sein des services administratifs. Afin de la consolider, le service a rédigé un guide d'archivage papier (rappelant les définitions, le cadre réglementaire et les procédures) et un tableau synoptique (synthétisant les responsabilités des services dans chaque étape de la chaîne de traitement des archives). Cette formalisation permettra de sécuriser les opérations à venir et d'affirmer le rôle des agents dans l'archivage, de la collecte à la valorisation des documents.

Pour accentuer la visibilité de ses missions, le service des archives a révisé la page « Archives » du site internet de l'établissement avec des informations relatives à ses fonctions, ses objectifs et son périmètre d'action. Cette section fait dorénavant mention de la multidisciplinarité des fonds de l'ENSAPLV et de la réglementation en vigueur applicable sur les archives. Le service y a aussi ajouté les instruments de recherche des archives versées aux Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) et rappelle leurs modalités de consultation.

## L'archivage intermédiaire

La résorption de l'arriéré des services administratifs est un long chantier qui se poursuit, avec un tri des archives à éliminer de celles à verser aux Archives nationales selon les procédures fixées à cet effet. Les archives à conserver sont indexées dans un tableau de récolement (identification des sujets traités, recensement des typologies documentaires afférentes et indication des dates extrêmes de chaque dossier), mises en carton, cotées et transférées au local de préarchivage de l'ENSAPLV en attendant leur traitement définitif.

Le service des archives a priorisé les services saturés, produisant des documents sensibles, comme le service des ressources humaines (4,29 mètres linéaires). Il a répondu à d'autres sollicitations, notamment celle du service des relations internationales qui a souhaité procéder à l'archivage des dossiers de l'ancienne responsable du service (0,99 mètres linéaires). Et, dans l'objectif d'un futur versement d'un fonds éditorial, il a entamé l'inventaire des archives du département des Éditions de la Villette (5,61 mètres linéaires).

Traitement  
d'un fonds  
pédagogique



## L'archivage définitif

Le service des archives a engagé le traitement des archives des laboratoires de recherche, par un récolement du LAA en 2018 (28 cartons / 9,24 mètres linéaires / 1971-2001) et du LET en 2019 (32 cartons / 10,56 mètres linéaires / 1967-2004). Pour préparer leur versement, le service a ordonné chaque dossier par thématiques/sous-thématiques et a éliminé les documents sans intérêts. Les archives restantes ont été classées par ordre chronologique, reconditionnées dans du matériel de conservation neutre et indexées. Ce traitement se finalisera en 2021 avec la mise en carton, la cotation et la rédaction d'un instrument de recherche. En 2019, l'ENSAPLV a accueilli le colloque Hensa20, qui a donné lieu à l'édition d'une brochure à laquelle le service des archives a contribué avec Isabelle Grudet, ingénieure de recherche et directrice du LET. L'article *Les sources documentaires et archivistiques de l'ENSA Paris-La Villette*<sup>1</sup> offre un état exhaustif des fonds remarquables de l'école. Il présente également le travail mené par le service pour collecter et traiter ces richesses documentaires. Son objectif étant de valoriser des archives précieuses et inédites, récemment découvertes lors d'investigations, qui seraient susceptibles d'enrichir des recherches historiques, scientifiques et pédagogiques.

## Perspectives 2021

Le service des archives poursuivra le récolement des services administratifs et finalisera le chantier du versement des archives scientifiques des laboratoires de recherche. Le service reprendra également les travaux relatifs à l'archivage numérique, avec la rédaction d'un guide, et l'animation du réseau des référents archives.

## Le service des archives en chiffres

**- 2 mois  
de récolement  
d'archives**  
( environ 10,89 mètres linéaires )

**- 1 demande  
de communication  
d'archives**

<sup>1</sup>In HEnsA20, séminaire 07, novembre 2019, cahier n°8, mai 2020, pp. 7-10.



La 307 est une  
démarche indépendante  
- relation nationale de

Atelier de l'habitat individuel

MIS D'ES

A top-down view of a desk workspace. In the upper left, a portion of a silver laptop is visible. Below it, a blue folder is open, and a hand is holding a red pen over it. A white grid paper is placed on the folder. To the left, a pair of glasses with a dark strap and a smartphone are on the desk. The background shows a cardboard box and a white paper with a circular pattern.

**3. FORMATIONS,  
RECHERCHE  
ET VIE ÉTUDIANTE**

# Formations : une offre multiple

L'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transversalité sont trois principes que porte l'école en vue de former des architectes citoyens, des intellectuels critiques et des praticiens réflexifs.

## ► La stratégie de formation de l'ENSAPLV

L'enseignement du projet est au cœur de la formation initiale en architecture à l'ENSAPLV et intègre l'apport des autres disciplines qui concourent à sa réalisation.

À partir d'une formation initiale (DEEA-Licence et DEA-Master), l'école offre des formations en bi-cursus, des post-masters variés et des formations au doctorat permettant des parcours individuels avérés sur les métiers de l'architecture au pluriel.

La stratégie de l'ENSAPLV, en matière d'offre de formations, s'articule autour d'un contexte d'évolution de l'école et de la ComUE HESAM Université qui laisse augurer de nouvelles formations en double-cursus en architecture et urbanisme, patrimoine, ergonomie, management, design et autres métiers des domaines de la construction. Ces formations pourront être diplômantes et pourront donner lieu, dans le futur, à des formations doctorales dans lesquels l'architecture tiendra une place essentielle.

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur (LMD), l'enseignement de l'architecture favorise la mobilité et les programmes de coopération avec les autres établissements d'enseignement supérieur français et étrangers. Profondément ouverte vers l'international grâce à des relations suivies avec une centaine d'écoles et d'universités dans le monde, l'ENSAPLV encourage des activités de type voyages d'études en premier cycle et des ateliers pédagogiques avec des partenaires internationaux en second cycle. Les étudiants peuvent par ailleurs bénéficier d'une mobilité d'études et de stages.

## ► La diversité culturelle comme richesse

L'ENSAPLV joue la carte de la diversité et intègre des étudiants au profil atypique marquant ainsi sa volonté d'éclectisme et d'ouverture. L'école accueille des étudiants d'horizons divers, riches d'expériences et de cultures : en 2020, 133 étudiants sont originaires d'Afrique, 30 d'Asie, 20 du Moyen-Orient et 19 d'Amérique du Sud.

Cette diversité procède de l'offre attractive de formation en Master qui s'ouvre sur cinq domaines d'études différents :

- Arts et scénographie (AS) ;
- Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA) ;
- Habiter les mondes urbains (HMU) ;
- Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM) ;
- Architectures des milieux, territoires, paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

L'ENSAPLV a reçu 81 candidatures de demandes de transferts entrants dont 69 ont été acceptées ; 50 candidats se sont effectivement inscrits (principalement en M1).

### Origines scolaires des étudiants en 2020-2021

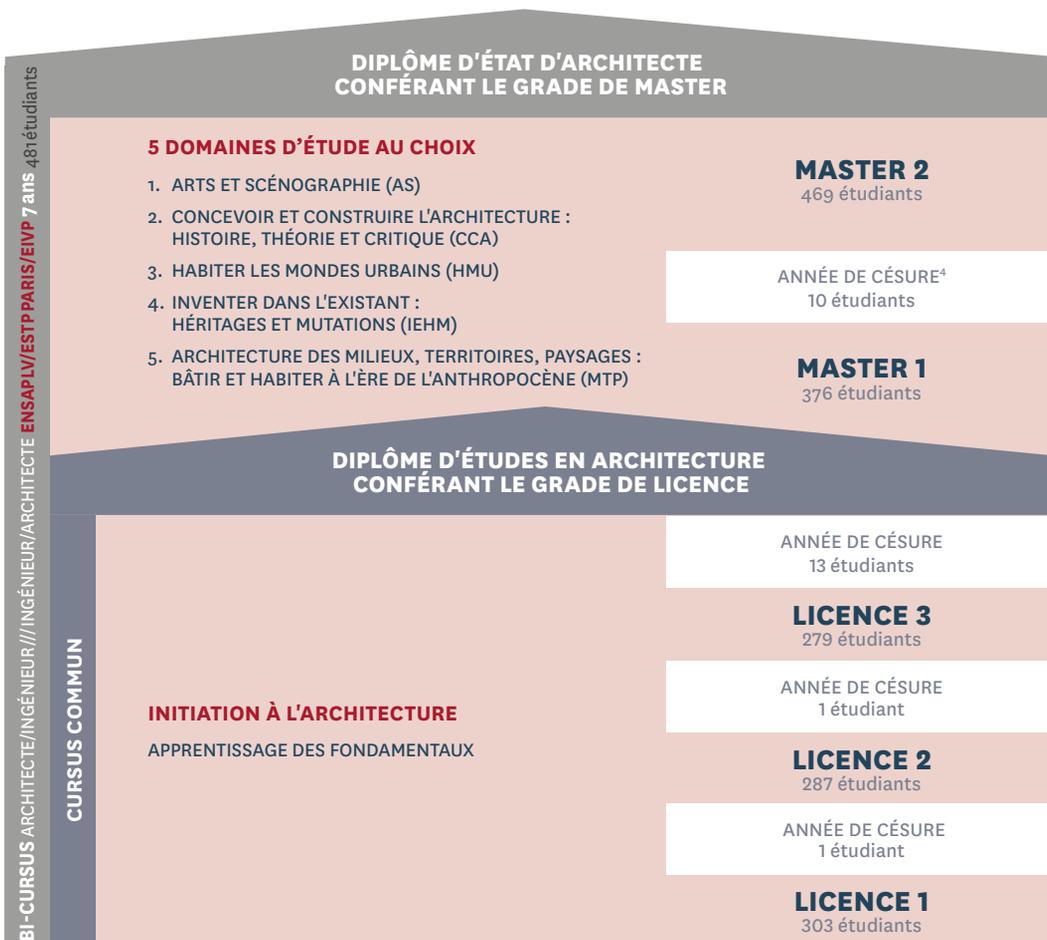
Série	Diplômés Licence	Inscrits Master 1
BAC S	176	201 dont 108 en bi-cursus AI et IA
BAC ES	27	24
BAC L	7	9
BAC PRO	4	3
BAC STI2D	7	9
BAC STMG	1	1
BAC ST2A	10	13
Équivalent BAC	7	9
Licence	4	47
Équivalent diplôme enseignement supérieur	18	18
<b>TOTAL</b>	<b>261</b>	<b>334</b>



### Origines géographiques des étudiants étrangers de la formation initiale 2020-2021

Europe	17
Afrique	133
Moyen-Orient	20
Asie	30
Amérique du Nord	6
Amérique du Sud	19
<b>TOTAL</b>	<b>225</b>

## ► Schéma d'études et nombre d'inscrits en 2020-2021



### Nombre d'inscrits et de diplômés

	Inscrits 2019-2020	Diplômés 2020	Inscrits 2020-2021
DEEA Licence (Licence 3 )	293	196	279
DEA Master (Master 2 )	531	300	469
HMONP	246	211	199
Post-master international Recherches en architecture HESAM Université	46	37	49
DPEA Architecture navale/Mastère Ship Design	9	8	10
DPEA D/PRAUG	14	14	9
DSA Projets de territoires	36	11	43
Doctorat	57	7	58

<sup>1</sup>DPEA : Diplôme propre aux écoles d'architecture. <sup>2</sup>DSA : Diplôme national de spécialisation et d'approfondissement en architecture. <sup>3</sup>HMONP : Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre. <sup>4</sup>L'ENSAPLV donne la possibilité aux étudiants d'effectuer une période de césure dans le cadre d'une année universitaire (conformément à la circulaire n°2015-122 du 22 juillet 2015). Cette période s'effectue sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant. Il permet à un étudiant de suspendre temporairement ses études pour vivre en France ou à l'étranger une expérience personnelle, professionnelle, ou d'engagements (stages, volontariat, service civique, expériences professionnelles, autres formations, etc.).

## ► Les formations spécialisées et les post-masters

### Bi-cursus architecte-ingénieur ENSAPLV/ESTP-Paris et ENSAPLV/EIVP

L'ENSAPLV, en partenariat avec l'École spéciale des travaux publics (ESTP-Paris) depuis 2006 et l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) depuis 2010, propose deux bi-cursus d'architecte-ingénieur et d'ingénieur-architecte.

Le bi-cursus architecte-ingénieur (BAI) est proposé sur la plateforme Parcoursup. Après une formation de sept ans, les étudiants obtiennent le diplôme d'architecte diplômé d'État et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP-Paris spécialité Bâtiment, ou de l'EIVP spécialité Génie Urbain.

Le bi-cursus ingénieur-architecte (BIA) est proposé aux élèves ingénieurs admis à l'ESTP-Paris ou à l'EIVP, à l'issue de deux années de classes préparatoires aux grandes écoles. Après une formation de cinq ans, les étudiants obtiennent le diplôme d'architecte diplômé d'État et le diplôme d'ingénieur de l'ESTP-Paris spécialité Bâtiment, ou de l'EIVP spécialité Génie urbain.

### Formation à l'HMONP

La formation à l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a pour objectif de préparer à l'exercice des responsabilités de l'architecte maître d'œuvre par l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques et techniques liées au métier d'architecte d'une part, et relatives aux domaines de la gestion du projet et de la réglementation de la construction d'autre part. La formation associe une mise en situation professionnelle (MSP) de six mois minimum dans une structure exerçant l'activité de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère et le suivi d'enseignements.

Le dispositif retenu par l'ENSAPLV est composé de deux périodes d'enseignement de dix jours chacune (150 heures d'enseignement).

#### Promotion 2019-2020

Inscrits : 246  
Soutenances : 229  
Habiletés : 211  
Refusés : 18

#### Promotion 2020-2021

Inscrits : 199  
Soutenances en octobre  
2021



ÉCOLE SPÉCIALE  
DES TRAVAUX PUBLICS – PARIS  
28 avenue du Président Wilson,  
4234 Cachan cedex  
[www.estp.fr](http://www.estp.fr)



ÉCOLE DES INGÉNIEURS  
DE LA VILLE DE PARIS  
80 rue Rébeval, 75019 Paris  
[www.eivp-paris.fr](http://www.eivp-paris.fr)

### Inscrits 2020-2021

	Cycle 1 Licence			Cycle 2 Master	
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 1	Année 2
BAI	53	51	39	68	59
Total BAI	143			177	
BIA	50	42	38	40	31
Total BIA	130			81	
<b>TOTAL BI-CURSUS (BAI + BIA)</b>	<b>481</b>				

### Post-master international Recherches en architecture – HESAM Université

Accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou d'un Master universitaire (mention bien ou très bien), cette formation de troisième cycle se définit comme une porte d'entrée favorisant et préparant à l'inscription en doctorat d'architecture ou à de nouvelles pratiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. L'objectif de cette année de formation est de s'acculturer au milieu de la recherche en architecture et de faire une première expérience de longue durée en laboratoire. Elle est adossée aux six équipes de recherche de l'ENSAPLV. Une soixantaine de candidats découvre chaque année depuis huit ans le contexte de la recherche et rencontre ses acteurs et ses méthodes. Depuis sa création, ce post-master n'a eu de cesse de confirmer sa pertinence et son succès. La recherche en architecture, inscrite désormais dans la structure même de l'enseignement national de la discipline, constitue un pilier de l'ENSAPLV.

### DPEA Architecture navale/Mastère Ship Design, double diplôme - ENSAPLV/ENSTA Bretagne

Cette formation est accessible aux titulaires du diplôme d'État d'architecte ou du diplôme d'ingénieur. Elle conduit à l'obtention de deux diplômes : le diplôme de Mastère spécialisé Ingénierie marine / Architecture navale et offshore de l'ENSTA Bretagne et le DPEA Architecture navale de l'ENSAPLV. Les enseignements portent sur l'architecture, la culture, la théorie du navire, l'évaluation des espaces, l'informatique, la construction, le calcul des structures, la plastique et la représentation de l'architecture navale.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
DES TECHNIQUES AVANCÉES  
BRETAGNE  
2 rue François Verny,  
29806 Brest cedex 09  
[www.ensta-bretagne.fr](http://www.ensta-bretagne.fr)

### DPEA D/PRAUG Démarches de programmation. Architecture Urbanisme Génie urbain - EIVP/ENSAPLV/EUP

Cette formation continue diplômante vise un triple objectif :

- former à la conduite et au pilotage de démarches programmatiques appliquées à différents contextes et échelles ;
- offrir un enseignement méthodologique spécialisé et interdisciplinaire articulant les aspects politiques, stratégiques et techniques de la programmation ;
- stimuler des collaborations interprofessionnelles entre acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, entre opérateurs publics et privés, en associant la société civile.

Elle est proposée par l'ENSAPLV en partenariat avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) et l'École d'Urbanisme de Paris (EUP).



ÉCOLE DES INGÉNIEURS  
DE LA VILLE DE PARIS  
80 rue Rébeval, 75019 Paris  
[www.eivp-paris.fr](http://www.eivp-paris.fr)



ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS  
UP Cité Descartes  
Bâtiment Bienvenüe  
14-20 boulevard Newton,  
77450 Champs-sur-Marne  
[www.eup.fr](http://www.eup.fr)

### DSA Projets de territoires

Le DSA Projets de territoires est un diplôme de troisième cycle. Il se donne pour objectif de former des acteurs ou des chercheurs ouverts aux cultures nécessaires à la lecture des territoires, avertis, susceptibles de fonder et de construire des représentations situées dans l'espace et le temps, capables de les mettre en partage au regard des enjeux contradictoires portés par tous les acteurs, aptes à formuler et à formaliser des représentations communes pour le bien commun. Le DSA est ainsi un lieu de construction de connaissances et de compétences, lié aux réseaux professionnels engagés dans le développement des territoires, mais aussi à la recherche, à travers les programmes lancés en France et en Europe. La formation se déroule sur trois semestres (quatre mois à temps plein chacun). Elle comporte 900 heures encadrées et 900 heures de travail personnel correspondant à 90 ECTS. Les deux premiers semestres sont dédiés à la culture des territoires, aux projets et au mémoire. Le dernier semestre est consacré à la mise en situation professionnelle ainsi qu'à la finalisation du mémoire en vue de sa soutenance. Celle-ci peut être différée de six mois.

## Doctorat en architecture

L'ENSAPLV co-délivre des doctorats en architecture depuis 2005. Elle privilégie une diversité d'approches dans le domaine de l'architecture, de l'urbain et du paysage faisant transversalement appel à plusieurs disciplines des sciences humaines et des sciences exactes. Les doctorants sont encadrés au sein des six équipes de recherche de l'école. Jusqu'en 2019, la thèse était préparée en association avec différentes universités parisiennes. Depuis 2020, l'ensemble des unités de recherche de l'établissement ont intégré l'école doctorale Abbé-Grégoire dans le cadre du collège doctoral HESAM Université. En préparation d'un doctorat en architecture, les étudiants ont la possibilité dès le Master 2 de suivre le parcours optionnel Recherche et de s'inscrire au post-master international Recherches en architecture – HESAM Université.

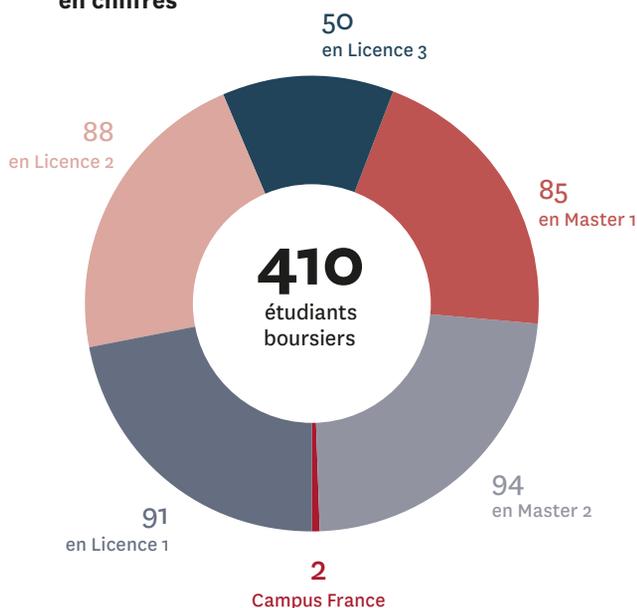
Enfin, l'ENSAPLV participe à la formation du **Master 2 professionnel Ergonomie, organisation et espaces du travail** en partenariat avec l'université Paris 1.

## ► Pôle Vie étudiante

Ce pôle assure le suivi des étudiants boursiers, en lien avec le CROUS, et conseille les étudiants dans leur recherche de logement. En 2020, ses activités se sont étoffées avec la création d'un fonds d'aide d'urgence (FAUVE) en mars pour répondre aux besoins des étudiants en grande difficulté financière, du fait notamment de la crise sanitaire. Le pôle a aussi très fortement accompagné les étudiants décrocheurs, plus particulièrement ceux en détresse psychologique, en les écoutant et en les orientant vers des services de santé adaptés.

◀ Cf. également p.10-11  
Comité de pilotage Santé  
et vie étudiantes

### Les boursiers en chiffres



# La vie scientifique à l'ENSAPLV : recherche et expertise en 2020

## ► Quelques chiffres clés

**6** équipes  
de recherche



### **ARCHITECTURE HISTOIRE TECHNIQUE TERRITOIRE PATRIMOINE**

(AHTTEP, UMR AUSSEER 3329 CNRS/ministère de la Culture),  
dirigée par Catherine Maumi ;



### **ARCHITECTURE, MILIEU, PAYSAGE**

(AMP, unité de recherche HESAM Université/ministère de la Culture),  
co-dirigée par Yann Nussaume, Rosa de Marco et Olivier Jeudy ;



### **GROUPE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES PHILOSOPHIE, ARCHITECTURE, URBAIN**

(GERPHAU, équipe d'accueil (EA) 7486 ministère de la Culture),  
dirigée par Xavier Bonnaud ;



### **LABORATOIRE ARCHITECTURE ANTHROPOLOGIE**

(LAA-UMR LAVUE 7218 CNRS/ministère de la Culture),  
dirigée par Alessia de Biase ;



### **LABORATOIRE ESPACES TRAVAIL**

(LET, UMR LAVUE 7218 CNRS/ministère de la Culture),  
dirigée par Isabelle Grudet ;



### **MODÉLISATIONS POUR L'ASSISTANCE À L'ACTIVITÉ COGNITIVE DE LA CONCEPTION**

(MAP-MAACC, UMR MAP 3495 CNRS/ministère de la Culture),  
dirigée par François Guéna.

**2** réseaux  
thématiques  
de recherche  
hébergés par l'ENSAPLV  
sous tutelle du ministère  
de la Culture

### **LIEU**

Réseau Logiques Identités Espace Urbanité :  
[www.reseau-lieu.archi.fr](http://www.reseau-lieu.archi.fr)

### **RAMAU**

Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme :  
[www.ramau.archi.fr](http://www.ramau.archi.fr)

Ressources  
humaines

**120**

enseignants-chercheurs  
(dont **78 titulaires**),  
ingénieurs de recherche  
et chercheurs associés

**25**

conventions  
de recherche  
gérées

Vie  
doctorale

**56**

doctorants inscrits à l'ENSAPLV

**7**

soutenances de thèse

**2**

soutenances HDR (habilitation  
à diriger des recherches)

Publications

**201**

dont **7 ouvrages**,  
et **43 articles** dans des revues  
avec comité de lecture

Malgré un contexte fortement impacté par la crise sanitaire, suite à la pandémie de la Covid-19, les activités de recherche menées par les six équipes de l'établissement ont pu se poursuivre pendant l'année 2020.

## ► Faits marquants

**L'ENSAPLV obtient la labellisation par le ministère de la Culture de trois chaires partenariales.**

1. **Expérimenter, Faire, Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et l'économie circulaire de l'architecture (EFF&T)**, portée par Antonella Tufano (MAACC-MAP) et Bendicht Weber (LET) ;
2. **Le logement demain**, portée conjointement par Yankel Fijalkow (ENSA Paris-Val de Seine) et Anne D'Orazio (ENSAPLV) ;
3. **Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts**, portées par Éric Daniel-Lacombe (GERPHAU) et Xavier Bonnaud (GERPHAU).

Ces trois chaires, considérées comme des outils de promotion de l'architecture, assurent une interface entre le milieu universitaire et le monde socio-économique. Elles réunissent des acteurs académiques, des acteurs économiques et des collectivités autour d'un programme d'actions, de recherche et d'innovation en architecture. Acteurs privés et publics ont ainsi un espace privilégié pour se rencontrer, échanger et construire ensemble des programmes d'actions et de recherche.

**L'ENSAPLV intègre pleinement l'École doctorale Abbé Grégoire et le Collège doctoral HESAM Université.**

Dans le cadre du Collège doctoral d'HESAM Université, une convention d'association a été signée en mai 2020 entre l'ENSAPLV, HESAM Université et le CNAM. Cette entente a favorisé le rapprochement académique de l'établissement et de ses six équipes de recherche, avec ses partenaires dans le cadre de la politique de site menée par HESAM Université, tout en consolidant la stratégie institutionnelle en faveur du doctorat en architecture.

## ► Activité contractuelle des laboratoires en collaboration avec des acteurs du monde associatif et/ou socio-économique

Malgré les conditions de travail rendues difficiles par la crise sanitaire, douze conventions de recherche, cinq contrats CIFRE, six conventions de mécénat avec la Fondation Caisse des dépôts, le démarrage de trois chaires partenariales et quatre contrats doctoraux du ministère de la Culture dont un demi-financement (ministère de la Culture/ Fondation Caisse des dépôts) ont été suivis ou contractés. Un travail de coordination collectif a été mis en place à distance pour mener à bien ces programmes.

Concernant les partenariats scientifiques des équipes de recherche, plusieurs accords de collaboration ont vu le jour en 2020. Au laboratoire AMP, une convention de partenariat de recherche-action, de conception, de programmation et d'enseignement entre l'ENSAPLV et l'association MU, bureau de production artistique spécialisé dans les domaines de l'art sonore, de la musique et des nouveaux médias a été mise en place.

L'ENSAPLV s'est également engagée dans un partenariat scientifique avec le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie. Cette collaboration, sous la responsabilité scientifique du MAP-MAACC, a permis l'organisation d'un workshop intitulé « Ville d'avenir » en format mixte, en ligne et en présentiel à la Cité des sciences et de l'industrie. Le workshop a traité plusieurs sous-thématiques dont l'architecture, le biomimétisme et les éco-quartiers.

L'équipe AMP a rejoint en 2020 le projet « Renostandard » dans le cadre de l'équipe Typo+, programme Profeel, sous la direction de l'Agence Qualité Construction (AQC), le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Enfin, l'accord international de collaboration culturelle et scientifique avec l'Université de Rome – La Sapienza a été renouvelé au sein du MAP-MAACC.

Côté doctorants, six étudiants en doctorat de l'ENSAPLV ont bénéficié d'un financement pour leurs travaux de recherche.

Une doctorante du laboratoire LET a obtenu un contrat CIFRE en partenariat avec la société Calq pour sa thèse «Le rôle des concepteurs dans la filière bois-construction». Au LET toujours, une autre doctorante a obtenu un contrat doctoral financé par le ministère de la Culture pour un travail intitulé «La place de la conception architecturale dans la structuration d'une filière de la construction en blocs de terre comprimée (BTC) : Mayotte à l'heure de la transition socio-écologique». Cette thèse est menée en co-tutelle.

Un doctorant rattaché au GERPHAU a été lauréat d'un contrat CIFRE en collaboration avec l'agence ANMA Architectes Urbanistes. Le titre de sa thèse est «Formes du politique et moments architecturaux».

Au MAP-MAACC, deux doctorants ont obtenu un financement dans le cadre d'une CIFRE en partenariat avec l'agence d'architecture Architecture Studio. Le travail de recherche de l'une porte sur «La modélisation de processus d'exploration en architecture : processus génératif et performance environnementale dans la conception architecturale». L'autre consacre sa thèse à l'«Autonomisation des habitants et démarches collaboratives dans le cadre des projets de logements au sein d'Architecture-Studio».

Enfin, une doctorante au LAA, a obtenu une bourse doctorale pour trois ans de la part de la Fondation Caisse des dépôts. Sa thèse a pour titre : «La "Smart City", une transition du concept à la pratique. Quel(s) avenir(s) pour la mobilité?».

## ► Publications marquantes des équipes de recherche

### AHTTEP

POMMIER (Juliette),  
*De l'architecture à la ville,*  
*Une anthologie des écrits de Bernard Huet,*  
Paris, Éditions Zeug, 2020, 504 p.

### AMP

JACQUET (Benoît), NUSSAUME (Yann),  
*L'évolution de l'architecture de Takamatsu Shin et le passage à l'ère Heisei : continuité ou fluctuation ?, Ebisu, Les architectes de l'ère Heisei (1989-2019). Rôles, statuts, pratiques et productions,*  
n° 57, 2020, pp.147-211.  
<https://journals.openedition.org/ebisu/5077>

### GERPHAU

BONZANI (Stéphane) (dir.),  
*L'archaïque et ses possibles aujourd'hui.*  
*Architecture et philosophie,*  
Genève, Métis Presses, 2020, 328 pages.

### LAA

GATTA (Federica), SOTGIA (Alice) (dirs.),  
*L'habiter comme patrimoine,*  
Marseille, Éditions Imbernon, 2020.

### LET

BIAU (Véronique),  
*Les architectes au défi de la ville néolibérale,*  
Marseille, Éditions Parenthèses, 2020.

### MAP-MAACC

HEIL (Natasha), VITALIS (Louis),  
«Biology and architecture:  
An ongoing hybridization of scientific  
knowledge and design practice by six  
architectural offices in France»,  
in *Frontiers of Architectural Research*,  
25/11/2020.  
<https://doi.org/10.1016/j.foar.2020.10.002>

## ► Thèses soutenues par équipe de recherche

Doctorant	Titre de la thèse	Discipline	Équipe de recherche / UMR	École doctorale	Direction / co-direction	Type de financement	Soutenance
<b>Nadya Labied Rouizem</b>	<i>L'architecture en terre au Maroc dans les années 60</i>	Géographie, spécialité architecture, ville, environnement	AHTTEP / AUSser 3329	ED 434 Institut de Géographie de Paris	Christian Pédélahore de Loddis / co-tutelle avec le Maroc (Mohamed Chaoui, école nationale d'architecture de Rabat)	Fondation Caisse des dépôts	décembre
<b>Laurent Koetz</b>	<i>Louis Auguste Boileau (1812-1896) : une figure d'architecte inventeur au XIX<sup>e</sup> siècle</i>	Géographie, spécialité architecture, ville, environnement	AHTTEP / AUSser 3329	ED 434 Institut de Géographie de Paris	Valérie Negre	Auto-financement	novembre
<b>Victor Fraigneau</b>	<i>Architecture et olfaction : des potentialités, pratiques comme théoriques du sens de l'odorat en architecture</i>	Architecture	EA 7486 MC GERPHAU	ED 31 Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis	Xavier Bonnaud	Fondation Caisse des dépôts	décembre
<b>Yasmina Dris</b>	<i>Les professionnels de la programmation et la participation citoyenne</i>	Architecture, urbanisme et environnement	LET / LAVUE 7218	Abbé Grégoire ED 546 /CNAM/ HESAM Université	Jodelle Zetlaoui-Léger	Contrat doctoral CNAM	décembre
<b>Ségolène Charles</b>	<i>Le rôle de l'élu dans l'urbanisme participatif</i>	Architecture, urbanisme et environnement	LET / LAVUE 7218	Abbé Grégoire ED 546 /CNAM/ HESAM Université	Jodelle Zetlaoui-Léger / Loïc Blondiaux	Bourse CIFRE Atelier du Lieu	janvier
<b>Emilien Cristia</b>	<i>Influence et redéfinition des pratiques professionnelles introduites par l'émergence de la maquette numérique au secteur de la construction. Cas d'étude privilégié : L'ENS de Cachan à Paris-Saclay</i>	Sciences humaines et humanités nouvelles, spécialité architecture, urbanisme et environnement	MAACC / MAP UMR 3495	Abbé Grégoire ED 546 /CNAM/ HESAM Université	François Guéna / Pierre-Paul Zalio	Contrat doctoral ENS	novembre
<b>Thomas Zedin</b>	<i>De la mécatronique de conception vers la mécatronique de construction : à la recherche d'une genèse pour la conception de la robotique sur chantier</i>	Sciences humaines et humanités nouvelles, spécialité architecture, urbanisme et environnement	MAACC / MAP UMR 3495	Abbé Grégoire ED 546 /CNAM/ HESAM Université	François Guéna	Contrat CIFRE	janvier

# HESAM Université

Membre fondateur d'HESAM Université, l'établissement a contribué, en 2020, à la mise en place de plusieurs programmes et actions coordonnés par la ComUE :

- Dans le cadre du projet « HESAM 2030 - Construisons nos Métiers ! », lauréat de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université (NCU) » du PIA3, deux enseignants de l'ENSAPLV ont conduit la préparation du cursus de niveau Bac+3 Bachelor en sciences et ingénierie du BTP - maquette numérique (Bachelor BIM en Île-de-France). Cette formation proposée par l'ENSAPLV en coopération avec le CESI accueillera 20 élèves en alternance dès la rentrée 2021-2022.
- Dans le cadre du champ « Arts, Création, Conception, Patrimoine » d'HESAM Université, le colloque « In between, Hybridations des pratiques artistiques et nouvelles pédagogies » a été organisé les 19, 20 et 21 mars 2020 par une professeure de l'école. Les actes sont en cours de publication.
- L'ENSAPLV est devenu membre du réseau Économie circulaire d'HESAM Université. L'établissement a participé le 21 octobre 2020 à la première journée de rencontre de ce réseau organisée par HESAM Université.
- Les enseignants-chercheurs et services support de l'ENSAPLV ont contribué aux actions de veille Europe d'HESAM Université (programmes européens Green Deal, ERC et MSCA).
- Concernant le programme « 1 000 doctorants pour les territoires », dans le cadre de la journée « financements de thèse » du post-master international Recherches en architecture, HESAM Université a organisé une séance d'information sur la thèse CIFRE en collectivités territoriales ou associations. Cette action fait partie d'un ensemble de mesures de suivi et accompagnement personnalisé de futurs doctorants avec la mise à disposition des services et ressources du programme (plateforme de mise en relation, podcasts, mode d'emploi, etc.).
- HESAM Université a participé au comité de programme du réseau scientifique et thématique (RST) RAMAU.
- HESAM Université est partenaire fondateur de la chaire partenariale EFF&T portée par l'ENSAPLV et labellisée en automne 2020 par le ministère de la Culture.

## PÉPITE HESAM Entreprendre

En matière de sensibilisation, le PÉPITE HESAM Entreprendre est intervenu auprès de 500 étudiants de l'ENSAPLV lors des semaines pédagogiques de septembre 2019 pour présenter le dispositif. Trois étudiants de l'établissement ont participé à la 1<sup>re</sup> édition du module d'initiation #Teste ton potentiel entrepreneurial malgré la pandémie au printemps 2020.

En matière d'accompagnement, huit étudiants de l'établissement ont bénéficié du statut d'étudiant-entrepreneur (S2E) du PÉPITE HESAM Entreprendre en 2019-2020 dont quatre se sont inscrits au diplôme étudiant entrepreneur (D2E).

Les projets « Laboratoire créatif de la ville » (concept permettant de fusionner les activités d'un cabinet d'architecture et celles d'un atelier d'artistes pour construire la ville de demain) et « Seayos » (premier GPS autonome pour plongeurs sous-marins) portés par deux étudiants de l'ENSAPLV, ont remporté le Prix PÉPITE Île-de-France 2020, organisé conjointement par la région Île-de-France, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Bpifrance. Un des lauréats a également remporté le Prix PÉPITE national et a reçu 10 000 euros supplémentaires pour développer son projet.

Enfin, en tant que membre du PÉPITE HESAM Entreprendre, l'ENSAPLV a participé activement aux instances de gouvernance de celui-ci (comité de pilotage, comité d'attribution du S2E).

## Centre Michel Serres

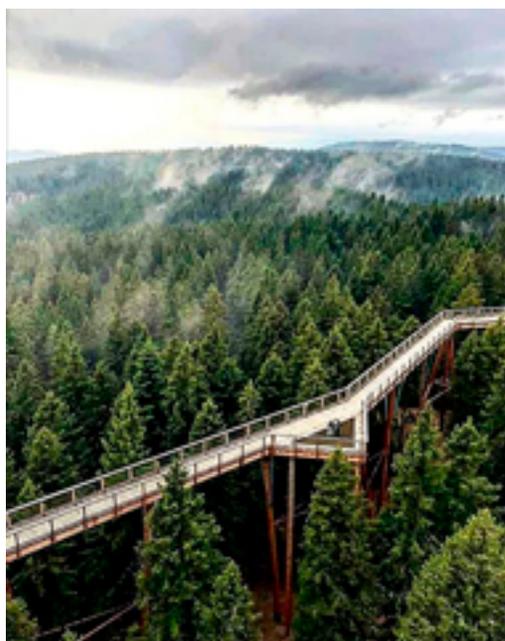
Créé par HESAM Université, le centre Michel Serres forme les étudiants titulaires d'un diplôme en Bac+3/Bac+4/Bac+5 à l'interdisciplinarité, la créativité, l'innovation et la transformation pour relever les défis contemporains et sociétaux. En 2020, trois étudiants de l'ENSAPLV y ont effectué un semestre.

## Mooc d'orientation «S'engager dans l'architecture de notre cadre de vie»

Au bout de près d'un an de travail, ce MOOC porté par l'ENSAPLV avec le soutien du CNAM au sein d'HESAM Université a été mis en ligne le 12 octobre 2020 sur la plate-forme publique Fun-Mooc Orientation. Il se présente sous la forme d'un ensemble de 25 courtes vidéos présentant les études et les métiers de l'architecture. La plupart des vidéos a été filmée et montée par le pôle image de l'ENSAPLV. Le Mooc est conçu prioritairement pour les lycéens qui sont dans une démarche d'orientation, les étudiants en réorientation ou les personnes en reprise d'étude mais s'adresse également à toute personne qui s'intéresse à cette discipline et aux professions qui en découlent. Un forum permet aux apprenants de poser des questions à l'équipe pédagogique et des échanges en direct seront organisés en visioconférence jusqu'à la fin de la session qui se terminera le 30 juin 2021.

## Erasmus Days

Dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition des Erasmus Days qui a eu lieu du 15 au 17 octobre 2020, HESAM Université et ses établissements membres ont proposé sur Facebook un concours photo, sur la thématique du « Green Erasmus ». Le prix a été remporté par une étudiante de l'ENSAPLV.



◀ Erasmus Days, photo lauréate «Structure en bois au cœur des collines de Pohorje en Slovénie» © Katleen Touret



## Les membres d'HESAM Université

- Arts et Métiers (ENSAM)
- CESI
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- École Boule
- École Duperré
- École Estienne
- École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA)
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV)
- École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers)
- Institut français de la mode

## Les membres affiliés

- Centre de formation des journalistes (CFJ)
- Fondation nationale entreprise et performance (FNEP)
- France Clusters
- Les Compagnons du Devoir et du Tour de France

# Vie associative étudiante

Malgré le contexte difficile, la vie étudiante ne s'est pas arrêtée en 2020. L'association La Villette Étudiante (LVE) et ses pôles ont redoublé de créativité pour proposer aux étudiants une activité en ligne ou en présentiel dans le respect des gestes barrières.

## La Villette étudiante revalorisée

La Villette Étudiante (LVE) a tenu en cette année particulière à clarifier son fonctionnement auprès des étudiants et à présenter ses pôles de manière interactive sur ses réseaux. À travers deux semaines de découverte de la vie associative sur le compte Instagram de la LVE, les étudiants ont pu suivre pendant une journée la vie quotidienne au sein d'un pôle, à travers des vidéos et des messages explicatifs.

La Villette Queer (LVQ) a tenu plusieurs visioconférences d'échanges entre étudiants et a alimenté son compte Instagram avec des revues culturelles sur des podcasts, séries et films disponibles en ligne autour de divers débats.

La Coco a lancé son site de commande en ligne de «packs rentrée» afin de faciliter l'achat de matériels pour les étudiants de première année, avant la réouverture de l'école.

La Villette Sportive (LVS) a proposé à l'ensemble des étudiants des défis sportifs à travers des vidéos sur ses réseaux.

La Vill'verte a réalisé des messages de sensibilisation autour de la question écologique en architecture sur son compte Instagram.

Le BDA a proposé des revues culturelles en lignes accessibles à tous les étudiants via les réseaux sociaux.





The image shows the interior of a large, multi-story building that appears to be in a state of significant disrepair. The walls are heavily damaged, with large areas of peeling paint and exposed concrete. Several thick, grey concrete pillars support the ceiling. In the foreground, a pink plastic chair is visible on the left. To the right, laundry, including blue and red items, is hanging from lines strung across the space. In the background, there are metal railings, a staircase, and a window with a dark frame. The overall atmosphere is one of neglect and poverty.

## 4. INTERNATIONAL

# L'action internationale

La dimension internationale a toujours été une composante importante de l'ENSAPLV. L'école entretient des relations de coopération pédagogique avec une centaine d'écoles et d'universités de 50 pays, notamment en Asie, en Amérique latine, en Europe et dans les pays du pourtour méditerranéen.

## ► L'international au cœur de la pédagogie

Hors crise sanitaire, les étudiants de l'ENSAPLV bénéficient d'au moins deux temps forts d'ouverture à l'international durant leur scolarité, en premier cycle, des activités de type voyages d'études et en second cycle, des ateliers pédagogiques avec des partenaires internationaux. Par ailleurs, les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité d'études ou de stages.

La mise en équivalence des programmes entre l'ENSAPLV et ceux des universités partenaires a été intensifiée dès 2017-2018 et renforcée chaque année depuis, permettant ainsi d'accroître la mobilité des étudiants.

Grâce aux protocoles de suivi des étudiants en mobilité mis en place par les enseignants encadrant les séminaires, le travail sur le mémoire de Master à l'étranger n'a plus d'impact sur la durée du cursus de l'étudiant.

Depuis trois ans, la mobilité de deux semestres en 2<sup>e</sup> année du second cycle a été rendue possible par la validation à l'étranger du travail sur le PFE ; une session spécifique de soutenance du PFE étant organisée en septembre à l'ENSAPLV et, quand cela est possible, en présence des enseignants de l'université d'accueil ayant accompagné les étudiants concernés.

Le dispositif d'accueil des étudiants étrangers a été renforcé par la signature d'un partenariat avec le CROUS afin d'assurer le logement à la résidence Argonne proche de l'école de 20 étudiants effectuant un échange à l'ENSAPLV dans le cadre du programme Erasmus+ mobilité internationale de crédit. Pour l'année universitaire 2020-2021, ce contingent de chambres a été réparti en priorité aux étudiants venant d'un pays non européen. Compte tenu du faible nombre d'étudiants accueillis cette année, il a été finalement ouvert à tous les étudiants qui ont pu bénéficier d'une mobilité à l'ENSAPLV.

Par ailleurs, l'accompagnement des étudiants étrangers dans leur apprentissage de la langue française est assuré par des cours intensifs de français et de préparation culturelle organisés en septembre et février préalablement au début de chaque semestre et par des cours extensifs de français intervenant durant chaque semestre.

**De la mobilité étudiante jusqu'aux workshop à l'international, en passant par la mobilité enseignante, les relations internationales ont largement été impactées en 2020.**

**Cependant, l'école a su faire preuve d'agilité et a développé de nombreuses stratégies et outils pour maintenir un fonctionnement optimum et tenter d'en minimiser l'impact sur les étudiants comme sur les enseignants.**

## ► Mobilité étudiante

Durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2019-2020, les échanges et actions à l'international ont été menées comme d'habitude. Les premiers effets de la pandémie ont débuté dès le mois de janvier quand l'épidémie a commencé en Chine.

S'agissant de la mobilité étudiante sortante, plusieurs étudiants ont dû être rapatriés en urgence dès le mois de février 2020 (Europe comme hors Europe). Sur un total de 131 étudiants, 56 sont rentrés en France dont 40 ont continué à suivre les cours à distance de leur université d'accueil et seize ont réintégré le cursus de l'ENSAPLV. 64 d'entre eux sont restés dans leur pays d'accueil, la plupart du temps confinés en suivant les cours en ligne. Les onze derniers finissaient leur mobilité à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Concernant l'année 2020-2021, les appels à candidatures pour les mobilités ont été maintenus et les sélections menées à terme, en partie en distanciel.

196 étudiants étaient à l'origine sélectionnés pour partir en mobilité durant l'année universitaire 2020-2021.

La crise sanitaire a induit de nombreuses annulations ou interruptions des échanges universitaires : à ce jour, seuls 88 étudiants sont effectivement partis en séjours d'études à l'étranger, en grande majorité dans un pays européen.

Beaucoup d'universités partenaires ont proposé des mobilités entièrement virtuelles (enseignement uniquement en ligne). En novembre 2020, le Conseil d'administration de l'ENSAPLV a décidé de ne pas autoriser les mobilités effectuées de manière entièrement virtuelle, qu'elles concernent les étudiants en mobilité entrante ou en mobilité sortante, considérant que ces modalités d'enseignement posent de nombreux problèmes quant à l'insertion dans une démarche pédagogique éloignée de celle à laquelle l'étudiant est habitué. La décision a également été prise d'annuler les séjours d'études prévus sur le continent américain (Amérique latine, Mexique, Canada) quand celles-ci n'étaient pas encore annulées par les partenaires mêmes. L'évolution de la situation en Amérique du Sud et au Mexique restait alors très incertaine et l'éloignement de ces destinations pouvaient poser de nombreux problèmes de rapatriement si la situation se dégradait encore.

Dans ce contexte particulier, le service des relations internationales s'est efforcé de reporter au maximum les mobilités hors Europe qui ont dû être annulées vers des destinations européennes, permettant ainsi, autant que possible, le maintien des mobilités étudiantes et leur financement dans le cadre du programme Erasmus+.

S'agissant de la mobilité étudiante entrante 2019-2020, 40 étudiants sont rentrés dans leur pays d'origine dès le début du 1<sup>er</sup> confinement. Une majorité d'entre eux a continué à suivre les cours en ligne depuis leurs pays d'origine. Un suivi individuel a été assuré afin de les accompagner dans leurs démarches.

Plusieurs étudiants vénézuéliens ont été empêchés de rentrer dans leur pays d'origine : un plan d'urgence a été mis en place avec l'ambassade de France à Caracas pour trouver logements et aides financières à ces étudiants. Ils ont été exceptionnellement autorisés, en raison de la situation inédite, à prolonger leur séjour de mobilité à l'ENSAPLV, le temps de pouvoir retourner auprès de leurs familles.

En 2020-2021, l'ENSAPLV n'a accueilli au total que 44 étudiants en mobilité entrante, dont sept étudiants vénézuéliens restant de l'année précédente, sur un volume habituel de 150 étudiants en moyenne les années précédentes.

Dans ce contexte particulier, le déploiement des programmes d'échanges Erasmus+ mobilité internationale de crédit agréés en 2018 et 2019 par la Commission européenne a été autant que possible maintenu. Il a permis en 2019-2020 de financer l'accueil de trois étudiants venant de l'Université centrale du Venezuela, de trois étudiants de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, de trois étudiants du Collège universitaire d'architecture de Dakar, de trois étudiants de Bharati Vidyapeeth's College of Architecture (Mumbai), de deux étudiants de l'université de Kyushu, de deux étudiants de l'université de Chiba et d'un étudiant de l'université de Meiji.

En 2020-2021, ces programmes ont permis d'accueillir une étudiante venant de Bharati Vidyapeeth's College of Architecture et de financer les mobilités d'études sortantes de trois étudiants de l'ENSAPLV vers l'université de Kyushu.

En 2020, ces programmes ont permis également de faciliter des mobilités d'enseignement vers le Collège universitaire d'architecture de Dakar, les universités de Tokyo et de Kyushu.

## ► Les workshops / ateliers à l'international

Seuls les ateliers à Yangon, Dakar et Kolkata ont pu se tenir sur le terrain en 2020.

Les projets et cours associés n'ont pas été annulés et chacun s'est réinventé pour poursuivre le travail et maintenir les contacts avec les partenaires locaux.

Pour certains projets, la question même de la pandémie a été intégrée à la réflexion comme donnée supplémentaire à l'étude menée.

Des séminaires en ligne et échanges en visioconférence ont été organisés régulièrement avec les étudiants afin de poursuivre la réflexion et le travail commun avec les partenaires locaux. Les jurys internationaux ont été maintenus en visioconférence.

Si les projets pour 2021 restent incertains, le travail se poursuit et les perspectives se dessinent.

Chaque année, l'ENSAPLV publie la revue Latitudes pour rendre compte de ces ateliers internationaux. La réalisation de Latitudes 2019 a dû être reportée. C'est donc un double numéro 2019 et 2020 qui paraîtra en 2021.



## ► Échanges Erasmus (études uniquement)

ES

### ÉTUDIANTS SORTANTS

2019/2020 : **63** (46% d'un total de 136)  
2020/2021 : **76** (86% d'un total de 88)

EE

### ÉTUDIANTS ENTRANTS

2019/2020 : **67** (46% d'un total de 147)  
2020/2021 : **21** (48% d'un total de 44)

ROYAUME-UNI 8 accords	ES	EE
2019/20	<b>6</b>	4
2020/21	<b>5</b>	0

BELGIQUE 6 accords	ES	EE
2019/20	<b>1</b>	9
2020/21	<b>5</b>	0

PORTUGAL 3 accords	ES	EE
2019/20	<b>3</b>	1
2020/21	<b>5</b>	0

ESPAGNE 12 accords	ES	EE
2019/20	<b>15</b>	10
2020/21	<b>14</b>	4

ITALIE 11 accords	ES	EE
2019/20	<b>13</b>	15
2020/21	<b>12</b>	7

SCANDINAVIE* 9 accords	ES	EE
2019/20	9	4
2020/21	9	2

ALLEMAGNE 8 accords	ES	EE
2019/20	5	9
2020/21	12	7

AUTRICHE 2 accords	ES	EE
2019/20	0	2
2020/21	2	0

ANCIENS PECO** 8 accords	ES	EE
2019/20	4	6
2020/21	7	1

GRÈCE 2 accords	ES	EE
2019/20	6	6
2020/21	5	0

TURQUIE 3 accords	ES	EE
2019/20	0	1
2020/21	0	0

\* Danemark, Finlande, Norvège, Suède

\*\* Bulgarie, Lettonie, Croatie, Hongrie, Lettonie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie

## ► Échanges internationaux non UE

ES

### ÉTUDIANTS SORTANTS

2019/2020 : 73

2020/2021 : 12

EE

### ÉTUDIANTS ENTRANTS

2019/2020 : 80

2020/2021 : 23

CANADA 3 accords	ES	EE
2019/20	7	4
2020/21	0	0

SUISSE** 1 accord	ES	EE
2019/20	2	1
2020/21	1	2

ÉTATS-UNIS 1 accord	ES	EE
2019/20	1	0
2020/21	0	0

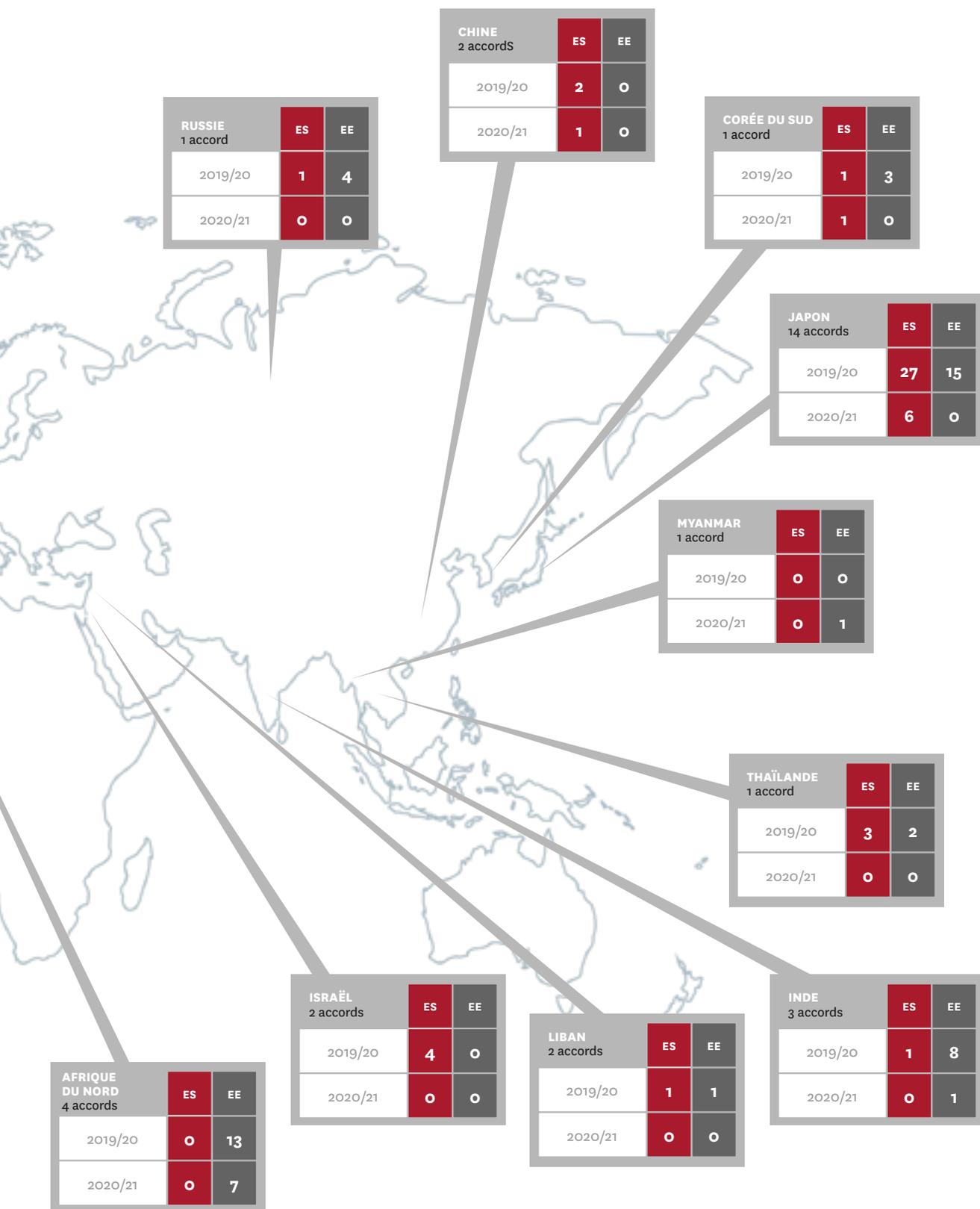
BRÉSIL 4 accords	ES	EE
2019/20	7	4
2020/21	0	2

AMÉRIQUE LATINE HISPANOPHONE* 11 accords	ES	EE
2019/20	11	21
2020/21	3	10

SÉNÉGAL 1 accord	ES	EE
2019/20	0	4
2020/21	0	0

\* Argentine, Bolivie, Chili, Mexique, Uruguay, Venezuela

\*\* Ne fait pas partie de l'espace Erasmus+



BOURSES	2019/2020		2020/2021	
	Montant	Étudiants	Montant	Étudiants
Erasmus+ études	105 568 €	63	120 158 €	76
Erasmus+ stages	7 430 €	5	0 €	0*
Erasmus+ mobilité internationale de crédit sortante - études	0 €	0	16 056 €	4
Erasmus+ mobilité internationale de crédit sortante - stages	0 €	0	0 €	0
Erasmus+ mobilité internationale de crédit entrante - études	127 878 €	17	5 070 €	1
AMIE CRIF mobilité sortante	14 200 €	10	14 200 €	11
Ministère de la Culture mobilité sortante	76 950 €	130	55 184 €	81
<b>Total</b>	<b>332 026 €</b>		<b>210 668 €</b>	
Étudiants n'ayant reçu aucune aide	0 %	0	0 %	0

\* Données connues en mars 2021, susceptibles d'évoluer

## ► Mobilité enseignante et administrative

L'ENSAPLV développe ses relations internationales également à travers des programmes de mobilité ouverts aux enseignants et administratifs.

La situation sanitaire n'a pas permis d'accueillir à l'ENSAPLV en 2020 des agents administratifs d'établissements partenaires ou de faire bénéficier des agents administratifs de l'école d'une mobilité de formation Erasmus+ ou Erasmus+ mobilité internationale de crédit.

La mobilité entrante et sortante des enseignants a été également fortement impactée par la crise sanitaire :

- Mobilité enseignante Erasmus+ sortante 2019-2020 : un enseignant en Espagne et deux enseignants en Roumanie pour un total de seize jours d'enseignements (contre 39 enseignants et 180 jours d'enseignements en 2018-2019).
- Mobilité enseignante Erasmus+ entrante

2019-2020 : un enseignant d'Italie, un enseignant de Roumanie et un enseignant du Royaume-Uni pour un total d'onze jours d'enseignements (contre 14 enseignants et 64 jours d'enseignements en 2018-2019).

- Mobilité enseignante Erasmus+ sortante, mobilité internationale de crédit 2019-2020 : deux enseignants au Japon, deux enseignants au Venezuela, un enseignant en Mongolie et deux enseignants au Sénégal pour un total de 59 jours d'enseignements (contre neuf enseignants et 50 jours d'enseignements en 2018-2019).

- Mobilité enseignante Erasmus+ entrante, mobilité internationale de crédit 2019-2020 : un enseignant d'Inde pour neuf jours d'enseignements (contre quatre enseignants et 41 jours d'enseignements en 2018-2019).

## ► Dématérialisation des procédures

À l'automne 2020, un gros travail de dématérialisation des procédures a été déployé. Concernant la préparation des mobilités sortantes 2021-2022, l'habituelle exposition « Retours de mobilité », à l'occasion de laquelle sont organisées plusieurs réunions d'information et mis à disposition de nombreux documents d'informations, a dû être annulée.

Un site intranet d'information a été déployé par le service des relations internationales, qui met à disposition l'ensemble des documents d'information numérisés, classés et indexés.

Plusieurs réunions d'informations et sessions de questions/réponses ont été proposées en ligne, avec les services administratifs comme avec les enseignants référents. Le système de candidature a été entièrement dématérialisé via différents formulaires de candidatures. Une plateforme d'examen et d'évaluation en ligne des candidatures par les enseignants a été mise en place permettant ainsi la continuité des activités du service.

## ► Charte ECHE, programme Erasmus+ 2021-2027

2020 a été également l'année de l'obtention du certificat de qualité «Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2021-2027» par l'ENSAPLV. En effet, un nouveau programme Erasmus+ voit le jour en 2021 dont le 1<sup>er</sup> jalon était l'obtention de ce certificat, déposé en mars 2020. Ce nouveau programme permettra de poursuivre l'action entamée depuis 2020 pour la dématérialisation et la simplification des procédures.

## ► La Commission des relations internationales (CRI) devient le Comité de pilotage Relations internationales (COPIL RI)

Pour compléter la CRI, un appel d'offres a été lancé en avril 2020 auprès des enseignants de l'ENSAPLV pour retenir cinq nouveaux membres. Le nouveau COPIL RI (ex Commission des relations internationales) a été installé au mois de septembre 2020 et se compose désormais de douze enseignants, sélectionnés sur la base de critères propres aux développements du COPIL lui-même, de son équilibre, de l'implication des candidats à son fonctionnement, de sa représentation tant de ses domaines de compétences, de sa représentation géographique et de son rayonnement à l'international.

Le COPIL RI se réunit désormais chaque trimestre. Cinq groupes de travail ont été mis en place sur des sujets particuliers qui nécessitent une veille plus active et investie :

- Groupe de travail sur le suivi des accords interinstitutionnels ;
- Groupe de travail sur la mobilité étudiante ;
- Groupe de travail sur les modalités de PFE à l'étranger ;
- Groupe de travail dédié à la recherche ;
- Groupe de travail Commission européenne ;
- Groupe de travail au sujet de la valorisation de l'action internationale.



▲ Atelier international, Yangon, Myanmar, février 2020 © DR



◀ Atelier international, Dakar, Sénégal, février 2019 © DR





**5. COMMUNICATION,  
VALORISATION  
ET PARTENARIATS  
CULTURELS**

L'ENSAPLV se distingue par une riche activité complémentaire aux enseignements dispensés. Ces événements qui ponctuent l'année universitaire sont l'occasion de fédérer en interne les communautés de l'école – étudiants, enseignants-chercheurs et administratifs –, mais également de valoriser les savoir-faire et la production de l'ENSAPLV à l'extérieur auprès de publics divers : collectivités territoriales, organismes professionnels, établissements institutionnels et culturels, professionnels du cadre de vie, conseillers éducatifs et lycéens, passionnés de l'architecture. L'école organise, présente, participe et publie sur site et hors ses murs : Journée Portes Ouvertes, expositions, conférences et colloques dont certains à portée internationale, site web, édition d'ouvrages... Nombreuses sont également les participations aux concours et appels à projets. Plusieurs étudiants ou anciens étudiants ont remporté des prix et distinctions en 2020, faisant la fierté de l'école.

# Communication et valorisation

## ► Événements

### Journée Portes Ouvertes

Cette journée qui s'inscrivait dans le cadre des festivités organisées pour les 50 ans de l'ENSAPLV s'est tenue le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 de 9h30 à 18h. Trois présentations générales des études en architecture et deux présentations du bi-cursus architecte-ingénieur ont eu lieu dans le grand amphithéâtre de l'école réunissant plus de 2 000 visiteurs. Tout au long de la journée, des agents administratifs, des enseignants des différentes disciplines ainsi que leurs étudiants se sont mobilisés pour accueillir et renseigner le public qui a pu découvrir dans treize salles de cours les travaux des étudiants en Licence et Master. L'atelier maquettes et l'atelier volume étaient également ouverts. Des vidéos sur des projets d'étudiants et sur les diverses activités de l'école ont été par ailleurs projetées dans un second amphithéâtre. Dans la salle d'exposition de l'école les travaux des étudiants de deux classes de Master 1 étaient présentés - « Identification d'un paysage urbain » et « L'arbre des 50 ans de l'ENSAPLV » - ainsi que des travaux d'étudiants de Licence des cours Art et technique de la représentation (ART). Comme chaque année, sous l'atrium, les Éditions de la Villette exposaient leurs ouvrages et des représentants de l'UNEAP (Union nationale des étudiants en architecture et paysage) répondaient aux questions des futurs étudiants. Cette riche programmation a été complétée de photographies d'archives présentées sur les murs extérieurs et dans les couloirs révélant aux visiteurs l'histoire de l'école.

### Expositions

Le programme annuel des expositions a été interrompu à la mi-mars. Néanmoins trois expositions ont pu avoir lieu avant cette date. La première exposition présentait les travaux réalisés dans le cadre d'un double workshop réunissant des étudiants de Master 1 semestre 7 du cours « Identification d'un paysage urbain » de l'ENSAPLV et des étudiants de l'EPAU, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger. Ces ateliers se sont tenus en novembre 2019 à Alger, puis en janvier/février 2020 à Paris. Le vernissage a eu lieu le 30 janvier. Cette exposition est restée ensuite en salle tout au long de l'année 2020. La deuxième exposition s'intitulait « Carnets de voyage à Rotterdam ». Les étudiants de Licence 1 partis en voyage d'études trois jours à Rotterdam accompagnés de leurs enseignants ont présenté leurs carnets de dessins mais également des vidéos et photographies prises sur place. Cette exposition a eu lieu du 2 au 13 mars 2020. Une troisième exposition portait sur les travaux des étudiants de Master 1 du cours « Analyse constructive par la maquette : conception et réalisation de mobiliers assemblés sans colle ni clous ni vis, découpés à la fraiseuse numérique ». Il s'agissait des projets des étudiants de l'année universitaire 2019-2020 ayant suivi le cours en visioconférence. Leurs projets étaient présentés sur feuilles imprimées, les maquettes n'ayant pu être réalisées. Les maquettes des projets des étudiants de l'année 2018-2019 ont complété l'exposition.



◀ Affiche de l'exposition *Analyse constructive par la maquette : conception et réalisation de mobiliers assemblés sans colle ni clous ni vis, découpés à la fraiseuse numérique*

Affiche de la Journée Portes Ouvertes 2020 ▼



**SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER**  
**DE 9H30 À 18H**  
**ENSA PLV**  
**JOURNÉE**  
**PORTES**  
**OUVERTES**



École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette  
144, avenue de Flandre - 75019 Paris - Métro : Corentin Cariou / Ligne 7  
tél. : +33 (0)1 44 65 23 00 - www.paris-lavillette.archi.fr



◀ Affiche de l'exposition *Carnets de voyage à Rotterdam*



◀ Affiche de l'exposition *Identification d'un paysage urbain*

**IDENTIFICATION D'UN PAYSAGE URBAIN CONTEMPORAIN**  
ENSEIGNEMENT DU PROJET / MASTER 1

Double workshop partagé entre  
les étudiants de L'ENSA Paris La Villette  
et les étudiants de l'EPAU d'Alger

**EXPOSITION DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2020**

Coordination : Edouard Ropars, Sacha Discors, Dalil Hamani

## Conférences et colloques

Le premier confinement a entraîné l'annulation ou le report de plusieurs manifestations. Très vite, la transposition des conférences et colloques en ligne par le biais de systèmes de visioconférence a pu y remédier et permettre à un public, parfois encore plus nombreux, d'assister à distance.

Liste non exhaustive de conférences et colloques qui se sont tenus dans les locaux de l'ENSAPLV :

- *Contradictions urbaines #2 - Le pérenne et le temporaire dans la fabrique urbaine. La place des grands événements sportifs et culturels contemporains* – 6 février de 9h à 18h, Amphi 11. Colloque international organisé par l'UMR 7218 CNRS-LAVUE.
- *Communautés emblématiques de l'urbanisme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : de l'utopie aux réalités de 2020* par Isabelle Gournay, historienne de l'architecture, professeure émérite, école d'architecture de l'université du Maryland, États-Unis – 27 février à 18h30, Amphi 11. Dans le cadre du cycle « Les rendez-vous de l'aha 2019-2020 » (Association d'histoire de l'architecture), conférence publique organisée en partenariat avec le laboratoire de recherche AHTTEP/AUSser de l'ENSAPLV.
- *Architecture et pédagogie* par Anne-Marie Châtelet, professeure en histoire et culture architecturales à l'ENSA de Strasbourg – 4 mars à 14h30, Amphi 302. Conférence organisée par le laboratoire de recherche AHTTEP/AUSser de l'ENSAPLV.
- *Paysages contemporains / Agricultures des villes : résistances et résiliences* – 13 mars de 9h à 18h30, Amphi 7. Colloque international organisé par le laboratoire de recherche AMP conjointement avec les étudiants du DSA « Projets de territoire. Paysages contemporains et dynamiques métropolitaines » de l'ENSAPLV.

## Séminaire inter-écoles

Le séminaire annuel des responsables et chargés de communication des ENSA, prévu à Lille, a finalement eu lieu le 7 juillet en visioconférence. Ont été abordés deux thèmes relatifs à l'actualité : le retour sur la gestion de la crise sanitaire en matière de communication ainsi que l'organisation de la rentrée et les grandes perspectives de la communication des écoles pour l'année à venir. La présidente du réseau, Laure Buisson de l'ENSA de Saint-Étienne a été vivement remerciée pour avoir su mener ce séminaire en ligne avec beaucoup d'efficacité et de dynamisme, rétablissant les liens nécessaires qui permet à ce réseau d'exister et d'être porteur de projets créatifs au sein des écoles d'architecture.

## ► Communication digitale

### Site institutionnel

173 165 visiteurs ont consulté le site web de l'école en 2020 avec un pic de plus de 20 000 visiteurs pour le mois de septembre.

2020 marque par ailleurs le début d'une refonte de gestion du site institutionnel à la suite du départ à la retraite du responsable du service de la communication. Grâce à des formations individuelles à la plateforme d'administration du site, les services ont été progressivement rendus autonomes quant à la mise à jour de leurs communications respectives. La supervision des contributions et l'assistance aux utilisateurs restent assurée par le service de la communication et de la valorisation qui poursuit l'animation de la page d'accueil grâce à la mise en ligne d'actualités de l'école mais également des informations de partenaires et d'autres institutions (concours et appels à projets, parutions de publications, conférences, etc.).

En collaboration avec la déléguée à la protection des données de l'école, une page entièrement dédiée à la protection des données personnelles a été créée. L'ENSAPLV s'engage ainsi à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au règlement général sur la protection des données (RGPD).

### Innovation contextuelle

Les conséquences de la crise sanitaire ont donné lieu à la création d'une plateforme de présentation des enseignements de projets et des séminaires à l'occasion des inscriptions pédagogiques de la rentrée 2020-2021 pour les étudiants de Licence 3 et Master. Cette plateforme a rencontré un grand succès et a permis à nombre d'étudiants de choisir judicieusement leurs enseignements.

### Valorisation des enseignements

L'école assure régulièrement, à travers différents projets de communication digitale, la valorisation des travaux de ses enseignants. En 2020 a notamment débuté un projet d'hébergement et de valorisation des travaux de deux anciens enseignants, dont les cours portaient sur l'économie et le droit de l'urbanisme et de la construction, en France et dans les pays en développement.

## ► Prix et distinctions remportés par les étudiants et alumni de l'ENSAPLV (liste non exhaustive)

### Prix W2020 de la Fondation d'entreprise Wilmotte

Pour la 9<sup>e</sup> édition du Prix W, les étudiants et jeunes diplômés des écoles d'architecture en Europe, en Suisse et pour la première fois en Russie étaient invités à repenser le château de la Tour d'Aigues autour de la thématique «vins et gastronomie».

Le 23 juin 2020, un jury a attribué une mention au projet «Au(x) Tour(s) d'Aigues» d'Amélie Besvel et Florian Bechet, étudiants à l'ENSAPLV.

### Prix des diplômés et des mémoires 2020 de la Maison de l'architecture Île-de-France

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Maison de l'architecture Île-de-France a récompensé les travaux des étudiants des écoles d'architecture franciliennes. Parmi les 22 travaux primés, le jury a distingué en janvier 2021 les mémoires de trois étudiants de l'ENSAPLV :

- Valentin Cassagne, «*La médiation sociale comme outil de transformations urbaines dans un contexte de squat. Étude de cas à Corviale en banlieue romaine*», sous la direction de Manola Antonioli, dans le cadre du séminaire NPU - Nouvelles Pratiques Urbaines ;
- Marine Maeder, «*L'opportunité du résiduel. Émergence et caractères des formes urbaines tokyoïtes. Persistance de la microéchelle et investissement des espaces résiduels dans l'hypercentre de la capitale nipponne*», sous la direction de Manola Antonioli et Iosa Ioana, dans le cadre du séminaire NPU - Nouvelles Pratiques Urbaines ;
- Thuy Trang Trinh, «*Architectures néo-. L'appel du passé (1850-2000)*», sous la direction de Marc Bédarida, dans le cadre du séminaire VAFUH : Ville, Architecture, Formations Urbaines, Habitat.

Une exposition, une publication et une journée d'études permettent de rendre visible cette production et d'engager des débats sur les questions qui animent les jeunes architectes de demain.

### Concours Acier de ConstruirAcier

Cette année encore des étudiants de l'ENSAPLV ont proposé de très beaux projets au Concours Acier. Le troisième prix a été remporté par Anaïs Ducret et Alice Barthelemy, pour leur projet «Fenêtre sur Saône».

Présidé par l'architecte Thomas Corbasson, le jury demandait aux étudiants de répondre à «Turbulences», un sujet leur proposant de concevoir un lieu de vie (logements, bureaux, écoles...) intégrant besoin d'innovation, créativité et prise en compte des mutations climatiques, destiné à faire face aux grands défis de demain. Les lauréats se partageant un prix de 10 000 euros.

### Albums des jeunes architectes et paysagistes 2020

Organisé tous les deux ans par le ministère de la Culture avec le soutien de la Cité de l'architecture & du patrimoine, le concours des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) est ouvert aux architectes et paysagistes-concepteurs de moins de 35 ans, sans condition de nationalité, ayant réalisé un projet ou participé à un concours en France.

Le 29 janvier 2021, le jury a proclamé les lauréats de la session 2020, parmi eux trois anciens étudiants de l'ENSAPLV :

- Julien Gougeat (DEA 2012 et HMONP 2013), Julien Gougeat Architecture ;
- Wandrille Marchais (HMONP 2013), Atelier Senzu ;
- Adrien Mondine (DEA 2008 et HMONP 2009), Oyapock Architectes.

Les lauréats bénéficient pendant deux ans d'une campagne de valorisation (exposition itinérante, catalogue, conférences, etc.).

## ► Nouvelles d'anciens étudiants

Romain David, diplômé de l'école, a intégré en 2020 le prestigieux programme doctoral en architecture de la Harvard University Graduate School of Design. Il est le premier Français à suivre ce programme très sélectif depuis une décennie. À l'ENSAPLV, il a réalisé son mémoire de recherche dans le séminaire «Critique et histoires de l'architecture», sous la direction de Pierre Chabard et Sophie Descat.

# Les Éditions de la Villette

Fondées en 1980, les Éditions de la Villette proposent des ouvrages fondamentaux sur l'architecture, la ville et le paysage qui s'adressent aussi bien au monde universitaire qu'au milieu professionnel, aux spécialistes qu'aux amateurs. Abordant les arts de l'espace sous un angle tour à tour culturel, historique, social, technique ou esthétique, les publications se répartissent en trois genres : des essais traitant des problématiques spatiales du monde contemporain, des livres à vocation didactique (manuels, anthologies, synthèses), et des rééditions et/ou traductions de textes fondamentaux ayant marqué la discipline aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Depuis la création, plus de 200 titres ont été inscrits au catalogue.

Fort de son ancrage institutionnel qui lui offre les moyens de mener une politique éditoriale ambitieuse, rigoureuse et indépendante des logiques marchandes, ce département de l'ENSAPLV constitue un outil précieux de la production de la culture architecturale contemporaine et de sa diffusion nationale et internationale auprès d'un large public.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale qui a touché l'ensemble de la chaîne du livre en France et à l'étranger. Avec environ 2 000 ouvrages vendus en librairie et 548 à l'ENSAPLV, les Éditions de la Villette ont bien résisté au prévisible tassement des ventes, dû à la fermeture des librairies pendant une partie de l'année. Les bons chiffres du second semestre n'ont pas réussi à compenser ce fléchissement conjoncturel.

Renouvelé en 2019 pour deux ans, l'accord passé avec le diffuseur/distributeur Interforum, l'un des plus importants en France, garantit aux publications des Éditions de la Villette d'être présentes dans quelques 500 points de vente en France et à l'étranger. Les ventes sur Internet (via Amazon, Fnac.com, Decitre, etc.) se sont beaucoup développées. La diffusion à l'étranger représente un peu moins de 10% des ventes. Membre du Syndicat national de l'Édition dans la catégorie « Art » et adhérent au Bureau international de l'édition française (BIEF), les Éditions de la Villette n'ont pas pu participer, comme c'était le cas les années précédentes, aux foires, salons et festivals du livre en France et à l'étranger.

En terme de diffusion, les Éditions de la Villette se sont dotées en 2020 d'un compte Instagram et d'une infolettre mensuelle (dont la première édition a été envoyée en décembre 2020). Un nouveau site Internet a également été mis en chantier. Il devrait être opérationnel en 2021.

Face à la difficulté qu'ont rencontrée les étudiants de l'ENSAPLV pour accéder aux ressources imprimées pendant la crise sanitaire, les Éditions de la Villette ont ouvert une partie de leur fonds. Jusqu'à la fin de l'année universitaire 2019-2020, elles ont mis à disposition des enseignants-chercheurs et étudiants de l'école, une version pdf d'une sélection d'ouvrages du catalogue. 61 pdf de livres ont été envoyés pendant cette période. 25 personnes en ont bénéficié, 18 étudiants et 7 enseignants.

Pendant l'année 2020, malgré la situation sanitaire, les Éditions de la Villette ont publié quatre ouvrages et un nouveau numéro des *Cahiers de l'École de Blois*. Inaugurant une nouvelle collection, « Théorie & critique », consacrée à des écrits directement aux prises avec la pratique concrète de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, l'anthologie de Jean-Pierre Le Dantec, *Jardins et paysages*, a été rééditée sous une forme révisée et augmentée. Les actes des 4<sup>e</sup> rencontres doctorales en architecture et paysage, accueillies à l'ENSAPLV en 2017, ont été publiés dans la collection « Études & recherches », sous la direction de Pierre Chabard et Alessia de Biase, et avec le soutien du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture. Projet de longue haleine, édité une première fois en 2003 aux Éditions de l'Encyclopédie des nuisances, aujourd'hui introuvable, l'ouvrage magistral de Jacques Fredet sur les *Types courants de l'architecture mineure parisienne*, a été réédité, en trois volumes, sous coffret, à un prix accessible aux étudiants. Enfin, en coédition avec le Centre canadien d'architecture (CCA) à Montréal, les Éditions de la Villette ont publié le nouveau livre de Jean-Louis Cohen sur l'« *americanism* » dans l'architecture russe, accompagnant la grande exposition sur le sujet dont il était le commissaire en été 2020 au CCA. Mis en page par un graphiste suisse, cet ouvrage a reçu un des prix des « Plus beaux livres suisse de l'année 2020 » décerné par l'Office fédéral de la Culture. La version anglaise du livre a été coéditée par Yale University Press, éditeur avec lequel les Éditions de la Villette sont désormais en pourparlers pour un autre projet de coédition français/anglais.



## ► Les parutions en 2020

 <p><b>Collection</b> <b>« Études &amp; recherches »</b></p> <p>Chabard (Pierre) &amp; de Biase (Alessia) (dir.), <i>Représenter : objets, outils, processus (actes des 4<sup>e</sup> rencontres doctorales en architecture et en paysage, ENSAPLV, 2017)</i> 208 p.</p>	 <p><b>Collection</b> <b>« Théorie &amp; critique »</b></p> <p>Le Dantec (Jean-Pierre) (dir.), <i>Jardins et paysages : textes critiques de l'Antiquité à nos jours</i> 800 p.</p>	 <p><b>Hors collection</b></p> <p>Fredet (Jacques), <i>Types courants de l'architecture mineure parisienne, de la fin de l'époque médiévale à nos jours, avec l'anatomie de leur construction</i> (3 vol.), 264+352+208 p.</p>	 <p>Cohen (Jean-Louis), <i>Construire un nouveau Nouveau Monde : l'Americanism dans l'architecture russe</i> (en coédition avec le Centre canadien d'architecture, Montréal), 544 p.</p>	 <p><b>Revue</b></p> <p>Les Cahiers de l'École de Blois, n°18, <i>La Mesure du vivant</i> Gaudin Olivier, (dir.), 144 p.</p>
---	---	---	---	--

## ► Dans la presse

Ces ouvrages, ainsi que ceux de l'année 2019, ont trouvé un écho dans la presse spécialisée :

Chabard (Pierre) & de Biase (Alessia) (dir.),  
*Représenter : objets, outils, processus*

- Archiscopie, n°24, hiver 2021
- d'Architectures, n°286, décembre 2020-janvier 2021

Fredet (Jacques),  
*Types courants de l'architecture mineure parisienne*

- Archiscopie, n°24, hiver 2021
- d'Architectures, n°286, décembre 2020-janvier 2021
- AMC, n°293, février 2020

Cohen (Jean-Louis),  
*Construire un nouveau Nouveau Monde : l'Americanism dans l'architecture russe*

- Archiscopie, n°24, hiver 2021
- d'Architectures, n°286, décembre 2020-janvier 2021
- Critique d'art, n°55, hiver 2021
- Tracés, février 2021

<https://www.espazium.ch/fr/actualites/construire-lutopie-en-miroir>

Le Dantec (Jean-Pierre) (dir.),  
*Jardins et paysages*

- Archiscopie, n°24, hiver 2021
- d'Architectures, n°286, décembre 2020-janvier 2021
- Le Monde, dans le blog de Lucien Jedwab, Côté cours, côté jardin, décembre 2020  
[https://www.lemonde.fr/cotecourscoatesjardins/portfolio/2020/12/05/des-jardins-et-des-livres-a-s-offrir-et-a-lire-au-coin-du-feu\\_6062317\\_5004225.html](https://www.lemonde.fr/cotecourscoatesjardins/portfolio/2020/12/05/des-jardins-et-des-livres-a-s-offrir-et-a-lire-au-coin-du-feu_6062317_5004225.html)

Les Cahiers de l'École de Blois, n°18,  
*La Mesure du vivant*

- Archiscopie, n°24, hiver 2021
- d'Architectures, n°286, décembre 2020-janvier 2021

Jannièr (Hélène),  
*Critique et architecture*

- d'Architectures, n°286, décembre 2020-janvier 2021

## ► Principaux projets 2021

Une exposition célébrant les 40 ans des Éditions de la Villette est en préparation. Elle s'ouvrira en octobre 2021 dans la galerie d'exposition de l'ENSAPLV et sera accompagnée d'une nouvelle édition imprimée du catalogue des Éditions.

Par ailleurs, les ouvrages prévus pour 2021, sont :

- Rossano (Frédéric),  
*La Part de l'eau. Vivre avec les crues en temps de changement climatique*  
(en coédition avec nai/O10 Publishers)
- Didelon (Valéry),  
*La déconstruction de la ville européenne. Euralille, 1988-1995*
- Olmsted (Frederick Law),  
*Écrits choisis*  
(introduction Catherine Maumi)
- Leyral (Marc),  
*Construire l'architecture*
- Dadour (Stéphanie) (dir.),  
*Des voix s'élèvent. Architecture et féminisme*
- *Le droit au paysage*,  
Les Cahiers de l'École de Blois, n°19

Cf. également p. 17-19  
Partenariats  
pédagogiques ◀

# Partenariats culturels

En 2020, toutes les relations existantes entre l'école et des établissements culturels, qu'elles aient été officialisées ou non par une convention, ont été recensées en vue de leur développement et de leur formalisation.

Des partenariats ont été initiés ou poursuivis, notamment avec l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), le Centre national de la danse (CND), le CENTQUATRE-PARIS, le théâtre national de la Colline et les Ateliers Médicis.

De nouveaux contacts ont pu être établis avec des établissements du territoire, avec le triple objectif de faciliter l'accès des étudiants à l'offre culturelle, de permettre la participation des étudiants et des enseignants aux actions de médiation et enfin de proposer des contenus aux festivals qui mettent en valeur les jeunes créateurs, du type 100% L'Expo à La Villette.

Des discussions sont en cours notamment avec le Centre national de la danse, l'EPPGHV ou encore le CENTQUATRE-PARIS afin d'aboutir prochainement à la signature de conventions de partenariats avec ces structures.

Directrice de la publication : Caroline Lecourtois

Coordination et relecture : Jutta Nachbauer, Marie-Liesse Sztuka

Conception et réalisation graphique : Hite design graphique / Thierry Badin

Crédits photos : © ENSAPLV - Hervé Jézéquel (sauf mention contraire) ;

p. 4 : projet d'isométrie réalisé par des étudiants de l'ENSAPLV

(Ali Ordjo Dowzinan, Mariana Cyrino Peralva Dias, Julia Desfour,

Pauline Duplaix, Anabel Ginesta Placeres, Claire Gueydier,

Alexandre Humbert, Umme-Hani Mebobaly, Léo Pauvarel,

Grace Raobinarison, Lucia Rodriguez Hinojosa, Paul-Antoine Rouille,

Baptiste Servais-Picord, Jeremy Thompson et Yunfan Yang)

dans le cadre du workshop «Nouvelles topographies - Gare

du Grand Paris Express de Clichy-Montfermeil» ;

p. 22/23 : bibliothèque rénovée de l'ENSAPLV © Duncan Sidibé ;

p. 54/55 : Yangon, Myanmar, février 2020 © DR ;

p.64/65 : exposition du groupe de projet S7, Édouard Ropars / Sacha Discors,  
2020 © Margot Sparkes 2020.

